

**Autrement dit** S'émerveiller, émerveiller • **Droit police de la nature** La contravention de grande voirie, un outil efficace • **Méthodes techniques** Le câble-mât : débarder sans abîmer • **Accueil fréquentation** Un festival pour faire aimer la nature par tous • **Gestion patrimoniale** Vivent les mauvaises herbes

juillet-septembre 2016 • n° 55

# Espaces NATURELS

REVUE DES PROFESSIONNELS DE LA NATURE



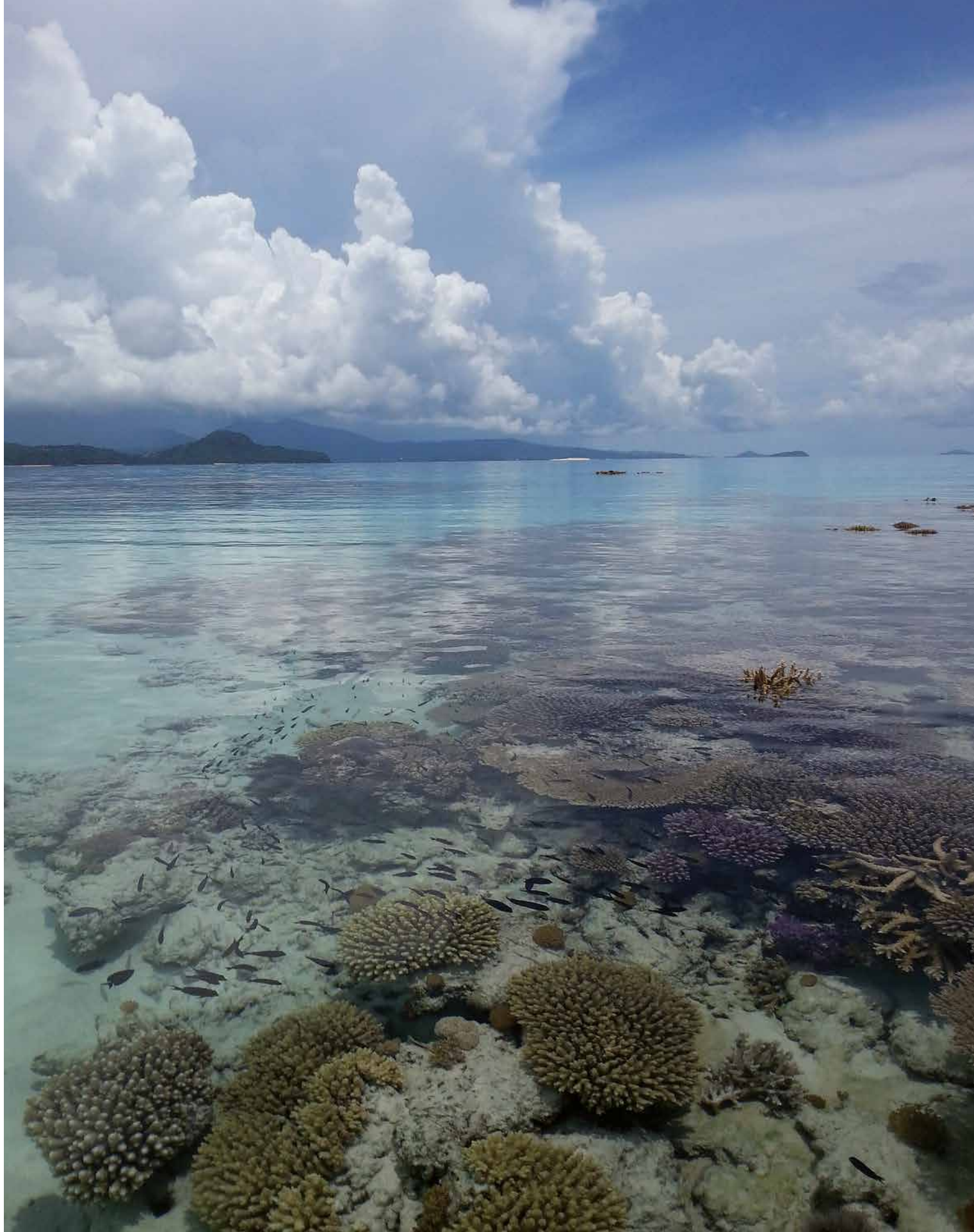
## Sauvage

## l'accepter et l'accompagner

Trimestriel 11 €

Pour compléter votre collection d'Espaces naturels [boutique.espaces-naturels.fr](http://boutique.espaces-naturels.fr)





Parc naturel marin de Mayotte. Au sud de l'île, barrière de corail découverte lors d'une grande marée basse.



**Alexandra Gigou**

chargée de missions  
patrimoine naturel à l'Agence  
des aires marines protégées

Depuis des millénaires, les coraux édifient la barrière récifale. Lors des grandes marées basses, elle nous dévoile ses trésors. Sous la surface, la multitude de couleurs déployées par les coraux et leurs occupants rivalise avec les nuances de bleu du lagon qui s'étend jusqu'à l'îlot de sable blanc, façonné par les courants. Face aux pressions humaines, les récifs résistent, s'adaptent... Aidons-les !

\*Vous aimez photographier les espaces naturels ?  
Envoyez-nous des clichés de vos lieux préférés : [revue@espaces-naturels.fr](mailto:revue@espaces-naturels.fr)



**ÉDITEUR**

Aten - 2 place Viala - 34060 Montpellier CEDEX 2  
Tél. : 04 67 04 30 30

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Xavier Gayte

**COMITÉ ÉDITORIAL****TOUR D'HORIZON**

**Vu ailleurs** Christian Perennou, Catherine Cibien, Thierry Lefebvre

**FORUM PROFESSIONNEL**

**Pédagogie, Animation** Sandrine Chalvet, Caroline Joigneau-Guesnon

**Droit, Police de la nature** Louis-Gérard d'Escrienne, Nicolas Manthe, Odile Cruz, Véronique Vinot

**Études, Recherche** John Thompson, Gilles Landrieu

**Management, Métiers** Thibaut Rodriguez

**Méthodes, Techniques** Véronique Vinot, Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

**TERRITOIRES EN PROJET**

**Accueil, Fréquentation** Lydiane Estève, Luc Brun, Philippe Sauvage

**Aménagement, Gouvernance** Arnaud Callec, Philippe Sauvage, Thierry Mougey

**Gestion patrimoniale** Dominique Aribert, Anne Douard, François Salmon, Julien Touroult

**RÉDACTION**

**Rédactrice en chef** Marie-Méline Berthelot

**Maquette** Agence PatteBlanche  
33 rue des deux ponts 34000 Montpellier  
aude@patte-blanche.com  
04 99 74 08 83  
www.patte-blanche.com

**ADMINISTRATION, ABONNEMENTS**

Aten SupAgro, 2 place Viala  
34060 Montpellier CEDEX 2  
04 67 04 30 30

**IMPRESSION**

Imprimerie Clément  
ZAC du Pouchonnet Avèze  
30120 Le Vigan  
04 99 52 52 32

Tarifs des abonnements :  
voir bulletin encarté dans ce numéro  
ISSN n° 1637-9896  
Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres et chapeaux sont de la rédaction.

**En couverture**

©Martin Tasev



# L'édito

Par **Valérie Boisvert**

Économiste, Membre du conseil  
d'orientation de l'Aten

## Mobiliser l'économie

L'économie occupe une place importante dans la justification, la formulation et la contestation des politiques de conservation depuis plusieurs décennies. Elle est particulièrement présente dans les réorientations récentes de l'action publique en matière de biodiversité. Elle est ainsi invoquée dans le diagnostic porté sur les problèmes, la définition de priorités d'action et le choix des moyens mis en œuvre pour y faire face. Les mesures de conservation sont fréquemment légitimées par valeurs instrumentales et services rendus par les écosystèmes, ou encore potentiel de la nature à inspirer des innovations technologiques. Les externalités économiques pour les activités agricoles et pastorales, engendrées par exemple par la présence de grands prédateurs, sont à l'inverse parfois présentées comme devant relativiser l'opportunité de la protection de ces derniers. En appeler aux intérêts bien compris des parties prenantes et à leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures de conservation serait plus efficace que s'en remettre à une réglementation contraignante accompagnée d'un arsenal de sanctions... Les politiques contractuelles reposant sur des incitations seraient moins coûteuses et plus efficaces. La concertation, la participation, le renforcement de formes d'appropriation et de gestion collective seraient en outre un gage d'efficacité en matière de conservation. La nouvelle loi Biodiversité est parcourue par des références plus ou moins explicites aux valeurs économiques de la nature, aux coûts d'opportunité considérables que représente sa dégradation, à l'idée selon laquelle les mesures de protection et de prévention seraient moins coûteuses et plus efficaces que la restauration des milieux ou les introductions d'espèces. Il y a donc un enjeu pratique fort, d'une part, à analyser de plus près ces formes de mobilisation de l'économie et, d'autre part à étudier l'économie réelle des espaces naturels, plutôt qu'à y projeter des catégories et des arguments prétendument frappés au coin du bon sens économique. Les références appuyées à la rationalité, à l'efficacité, à la réduction des coûts traduisent-elles un argumentaire solide et fondé en théorie ou l'habillage de choix d'un autre ordre, qui ne seraient pas exprimés comme tels ? Quels sont effectivement les enjeux économiques liés à la conservation des espaces naturels ? Tel est le programme auquel j'entends contribuer.



# juillet - septembre 2016 • n°55

# SOMMAIRE

P. 35 ÉCOUTER LA RIVIÈRE

P. 38 ACCUEILLIR LA CONTRAVENTION

RESSENTIR LA *WILDERNESS* P. 24

TOUR D'HORIZONS

4

- 3. ÉDITO
- 7. L'ESSENTIEL
- 9. TERRITOIRES
- 11. PORTRAIT
- 12. LES GENS
- 12. DES MOTS POUR LE DIRE  
Vous avez dit « sauvage » ?
- 13. L'ENTRETIEN  
Pour une protection désintéressée
- 14. VU AILLEURS  
Cartographier les herbiers avec peu de moyens
- 16. LIRE
- 18. AUTREMENT DIT
- 20. LECTEURS PENSEURS
- 21. L'AGENDA

## Le Dossier

Sommaire détaillé en p. 23

22

SAUVAGE  
l'accepter  
et l'accompagner

*Espaces*NATURELS  
[www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)

Suivez  
ces symboles  
au fil des pages

ALLER PLUS LOIN



À LIRE AUSSI SUR  
ESPACES-NATURELS.INFO





P. 51 LIBÉRER LES CORRIDORS



P. 14 CARTOGRAPHIER LE LÂCHER-PRISE

FORUM PROFESSIONNEL

38

**38. DROIT POLICE DE LA NATURE**

La contravention de grande voirie, un outil efficace

**41. MANAGEMENT MÉTIERS**

Du renfort aux côtés des salariés

**43. ÉTUDES RECHERCHE**

Une stratégie scientifique pour le réseau des parcs nationaux français

**44. MÉTHODES TECHNIQUES**

Le câble-mât : débarder sans abîmer

**46. PÉDAGOGIE ANIMATION**

Fédérer autour d'une espèce : comment faire et quelles sont les limites ?

TERRITOIRES EN PROJETS

48

**48. ACCUEIL FRÉQUENTATION**

Un festival pour faire aimer la nature par tous

**51. AMÉNAGEMENT GOUVERNANCE**

Natura 2000 et Trame verte et bleue : des liens tout naturels

**53. GESTION PATRIMONIALE**

Vivent les mauvaises herbes

**55. INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES**

© Steve Carter

**Proposer un sujet ?**

Le comité éditorial d'*Espaces naturels* se réunit tous les trimestres pour sélectionner des propositions d'articles. Envoyez vos idées à [revue@espaces-naturels.fr](mailto:revue@espaces-naturels.fr)

La revue est éditée par l'Aten, pôle de ressources et compétences pour la nature qui compte 21 membres : Ministère en charge de l'Écologie • Parcs nationaux de France • Conservatoire du littoral • Fédération des parcs naturels régionaux de France • Réserves naturelles de France • Fédération des conservatoires d'espaces naturels • Fondation Tour du Valat • Office national des forêts • Office national de la chasse et de la faune sauvage • Agence des aires marines protégées • Région Île-de-France • Région Rhône-Alpes-Auvergne • Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées • Conseil départemental de l'Isère • Conseil départemental de la Drôme • Eden 62 (Pas-de-Calais) • Réseau des grands sites de France • Rivages de France • Ligue pour la protection des oiseaux • Fédération nationale des conservatoires botaniques • Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement • Man and Biosphere France.



# TOUR D'HORIZONS



Août 2012



Septembre 2015



**Suivi du retour à la nature  
du barrage hydroélectrique,  
démantelé du Plan des Nettes**

L'observatoire photographique des paysages de Vanoise fête ses 10 ans. Dix ans de prises de vue et de reconstructions assurées par l'équipe du parc national, c'est encore jeune. En effet, c'est au fil des années qu'un observatoire photographique acquiert sa valeur documentaire et devient pertinent en tant qu'outil d'analyse des mécanismes de transformation du territoire et des rôles des différents acteurs. Il peut ainsi aider à orienter l'évolution du paysage.

**observatoire des paysages.  
vanoise-parcnational.fr**



## CONSERVATION

## Nouvelle version du guide d'évaluation des habitats forestiers

Le Muséum national d'histoire naturelle a élaboré une première grille d'évaluation pour les habitats forestiers en 2009. Une deuxième version vient de paraître. Elle intègre les avancées en termes de concepts, une première analyse des données de l'inventaire forestier national et surtout le retour des utilisateurs et des acteurs de la conservation des forêts françaises. Le résultat est un guide simple et pratique à l'intention des gestionnaires de sites Natura 2000 et autres espaces naturels. •

**Lise Maciejewski, MNHN-SPN.**

Téléchargement du document : [bit.ly/1t1sywc](http://bit.ly/1t1sywc)



## INTERNATIONAL

## La France prend la présidence du MAB

La France a été élue à la présidence du Conseil international de coordination du MAB pour les deux prochaines années, à l'occasion du 4<sup>e</sup> congrès mondial des réserves de biosphère. Cette présidence aura pour mission de mettre en œuvre des objectifs de développement durable et de l'accord de Paris sur le climat, qui sont désormais inscrits dans la nouvelle feuille de route des réserves de biosphère, le plan d'action de Lima.

Le congrès a réuni 1200 personnes de 115 pays (sur les 120 qui comptent des réserves de biosphère) a eu lieu à Lima en mars. Une occasion de mesurer leur dynamisme, leur communauté d'approche intégrée des relations homme nature et la diversité des mises en œuvre pratiques dans des contextes extrêmement diversifiés. • [catherine.cibien@mab-france.org](mailto:catherine.cibien@mab-france.org)



## RECHERCHE

## Un nouvel ordre d'insectes fossiles

Les chercheurs viennent de décrire un nouvel ordre d'insectes, les *Permopsocida*, à partir d'extraordinaires fossiles dans l'ambre Crétacé de Birmanie. Cet ordre permet de comprendre l'évolution des *Hémiptères* (punaises, pucerons, cigales...). L'apparition de leur dispositif a toujours été l'un des mystères de l'évolution des insectes, aujourd'hui expliquée grâce à la découverte de ce nouvel ordre dont les spécimens présentent un appareil buccal intermédiaire. Cet ordre est considéré comme éteint. Cette découverte revient aux chercheurs de l'Institut de systématique, évolution, biodiversité (ISYEB), Muséum national d'histoire naturelle/CNRS/UPMC/EPHE). L'article a été publié dans la revue *Nature Scientific Report*. •

## AMÉNAGEMENT

## Ambrosie : quel fauchage pour minimiser la reproduction ?

Une nouvelle expérimentation a permis à un groupe de chercheurs autrichiens de proposer des conditions de fauche intéressantes. Réalisés sur six bords de routes pendant trois années, quatre régimes variés de fauche ont été appliqués, plus un témoin sans fauche, tous sur des populations considérées « naturalisées » depuis dix à vingt années. Parmi les régimes de fauche expérimentés, deux ou trois entre fin juin et mi-septembre selon les cas, le meilleur résultat est obtenu par une coupe juste après le début de la floraison femelle, vers la troisième semaine d'août dans cette région de l'Europe, suivi deux-trois semaines plus tard d'une seconde fauche, soit début septembre, juste avant la fertilité des fleurs femelles sur les nouveaux axes de rejet qui apparaissent à la base de la plante fauchée deux-trois semaines plus tôt. • **AFEDA flash info N° 25**

## POLITIKES PUBLIQUES

## Dernière ligne droite pour la loi Biodiversité

L'Assemblée nationale et le Sénat n'ont pas trouvé d'accord lors de la commission mixte paritaire le 25 mai dernier. Points d'achoppement restants : l'inscription dans la loi du principe de non régression de la biodiversité, les règlements locaux de publicité dans les parcs naturels régionaux, l'interdiction des phytosanitaires contenant des néonicotinoïdes, les règles encadrant les obligations réelles environnementales ou encore la mise en place d'une direction commune de la police AFB-ONCFS. Le projet de loi est donc débattu lors d'une 3<sup>e</sup> lecture à l'Assemblée nationale (séance publique les 21 et 22 juin). En cas de désaccord persistant avec le Sénat, c'est l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot.

Ce glissement du calendrier ne devrait pas remettre en cause la date d'installation de l'AFB au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la rédaction des décrets nécessaires avançant en parallèle de la loi. • **Nicolas Manthe**, juriste de l'Aten

ACTU  
AFB

## ESPÈCES

## Un MOOC pour apprendre à connaître les plantes

Combien sommes-nous à nous questionner sur le nom de telle ou telle plante dans le cadre de nos promenades ou de notre activité professionnelle ? Afin d'apporter une solution à ces questions, Tela Botanica diffuse un cours de botanique en ligne pour « apprendre à reconnaître les plantes ». Un cours libre et gratuit pour des dizaines de milliers de participants. Sept semaines pour apporter tous les éléments nécessaires à la reconnaissance des plantes les plus communes de notre environnement. Le cours débute le 5 septembre. •

<http://mooc.tela-botanica.org/mooc@tela-botanica.org>

## COMMUNICATION

## Médialoup : les rendus sont disponibles

Après quatre ans de travail, le projet Médialoup a été cloturé en décembre dernier. De nombreuses questions ont pu être traitées avec l'État, le monde de la conservation, de l'élevage et de la chasse : l'écologie du loup, son statut juridique de protection dans les différents pays d'Europe, les effectifs des grands ongulés et l'évolution des plans de chasse, la protection des activités d'élevage, les politiques de gestion conservatoire du loup, son acceptation sociale et les problèmes de tir illégal.

Ce projet financé par la Fédération nationale des chasseurs, la Fondation François Sommer pour la chasse et la nature et le ministère en charge de l'Écologie, a permis de produire des informations factuelles sur cette espèce dite « à perception différenciée » au sein du réseau chasse en France et a ainsi considérablement contribué à apaiser le débat au sein de nos territoires. •

**Comptes rendus et documents sur**  
[medialoup.chasseurdefrance.com](http://medialoup.chasseurdefrance.com)



## PÉDAGOGIE

## 30 millions de données dans une application mobile

L'application INPN Espèces, lancée par le Muséum national d'histoire naturelle est basée sur les 30 millions de données de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), référence nationale sur la biodiversité française et plateforme du système d'information sur la nature et les paysages, coordonné et mis à jour en permanence par le Muséum en partenariat avec de nombreux partenaires nationaux, régionaux et locaux. INPN Espèces est la seule application en France permettant de découvrir l'ensemble des espèces de

la faune et de la flore métropolitaines et ultra-marines à travers leurs caractéristiques, leur répartition ou encore leur statut de conservation. Disponible en deux modes, grand public et expert, l'application dispose de deux filtres, par famille et par localisation. L'utilisateur peut également établir sur son mobile sa propre liste d'espèces observées mais aussi celle de ses préférées...

Véritable outil de sensibilisation et de connaissance, elle invite le public à s'approprier les enjeux liés à la biodiversité en le faisant participer de manière simple et ludique à la reconnaissance des espèces de sa commune. • [inpn.mnhn.fr](http://inpn.mnhn.fr)

## EN IMAGE



## Exposition Le Grand Orchestre des Animaux

Fondation Cartier - Paris  
du 2 juillet 2016  
au 8 janvier 2017

La Fondation Cartier pour l'art contemporain présente Le Grand Orchestre des Animaux, inspiré par l'œuvre de Bernie Krause (*cf. Espaces naturels n°47*), musicien et bioacousticien américain. L'exposition, qui réunit des artistes du monde entier, invite le public à s'immerger dans une méditation esthétique, à la fois sonore et

visuelle, autour d'un monde animal de plus en plus menacé. •

[www.legrandorchestredesanimaux.com](http://www.legrandorchestredesanimaux.com)



## IROISE

## Site d'importance nationale et internationale pour les oiseaux limicoles côtiers



Tournepierre à collier.

© Sylvain Dromzée - AAMP

Chaque année, le Parc naturel marin d'Iroise assure et coordonne un comptage *Wetlands International* sur les oiseaux hivernants. Les résultats du comptage opéré en 2016 confirment l'Iroise comme un site d'importance pour les limicoles côtiers (huitrier pie, tournepierre à collier, bécasseau sanderling, grand gravelot...). Les effectifs recensés dans le périmètre du parc vont au-delà des seuils nationaux et internationaux. Le comptage depuis la côte a permis de dénombrer 8 759 oiseaux appartenant à 43 espèces. • [www.parc-marin-iroise.fr](http://www.parc-marin-iroise.fr)

## C'EST DIT



On a peut-être trop donné au côté environnemental et pas assez à l'économique.

Jean-Marc Martin-Teissère, élu Les Républicains au conseil syndical du PNR de Camargue, La Provence, 19-20 mars 2016.

## VOSGES

## 22 sites conventionnés pour l'escalade

Animée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, une charte « escalade » a été signée en mars pour concilier les enjeux environnementaux et ceux liés aux sports et loisirs. Le territoire du parc héberge en effet près de deux cents secteurs de parois rocheuses qui contribuent à la renommée du massif et constituent des milieux propices pour de nombreuses espèces, dont certaines particulièrement sensibles. Vingt-deux sites conventionnés sont ainsi répertoriés pour l'escalade. Le code de bonne conduite sera diffusé auprès des adhérents des fédérations et clubs sportifs. Il rappelle des éléments réglementaires concernant la protection des espèces et le réseau des espaces protégés. Le parc a animé la rédaction de la charte « escalade » en concertation avec la Fédération française de montagne et d'escalade, le Club alpin français, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Office national des forêts et la direction régionale jeunesse et sport. • [www.parc-ballons-vosges.fr](http://www.parc-ballons-vosges.fr)

## ILLE-ET-VILAINE

## Un conseil municipal de la biodiversité

La ville de Rennes a réuni pour la première fois son conseil de la biodiversité. Dans la palette d'outils mis à disposition des collectivités pour renforcer la place de la nature en ville, cette instance s'avère complémentaire de la démarche de réalisation des atlas communaux de la biodiversité (ABC). Le but est de sortir la biodiversité du monde des experts et de mettre en avant la biodiversité dite de proximité. Lieu de veille et d'alerte des élus, cette instance peut permettre notamment de mieux intégrer la biodiversité dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). Plus ancien, le conseil nantais de la nature en ville regroupe des experts nationaux, des associations locales, des représentants de la ville. Le but est de croiser l'expertise afin de bien conseiller les élus dans leurs choix stratégiques et ainsi donner du poids à la biodiversité dans les politiques de la ville. •



## ARDÈCHE

## Une nouvelle espèce protégée découverte dans la réserve nationale

C'est dans le cadre de l'inventaire permanent de la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche qu'a eu lieu cette belle découverte. Espèce inféodée aux dunes littorales et aux milieux rupestres, notamment les corniches et les pieds de falaises, *Ephedra distachya* petit arbuste ressemblant à un genêt est appelé couramment raisin de mer.

Six pieds ont été découverts sur un secteur assez difficile d'accès. Cette espèce aujourd'hui protégée dans la région Rhône-Alpes-Auvergne est à l'origine de plusieurs médicaments, elle contient entre autres substances actives de l'éphédrine, lui conférant des vertus antispasmodiques, eupnéiques et anti-allergiques. • [b.raoux@gorgesdelardeche.fr](mailto:b.raoux@gorgesdelardeche.fr)

## LE BALLON D'ALSACE S'ENGAGE DANS UNE OPÉRATION GRAND SITE



NORMANDIE

## Le label international Ramsar attribué au marais Vernier

Deux sites voisins et complémentaires : le marais Vernier et la vallée de la Risle maritime, viennent d'obtenir la labellisation Ramsar, suite à la candidature portée par la communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine-Normandie. Partie intégrante du grand complexe estuarien de la Seine, déjà identifié comme site Natura 2000, ce territoire constitue ainsi l'une des plus vastes zones humides du bassin Seine-Normandie s'étendant sur 9 564 hectares. •

CHAMPAGNE

## Naissance à l'espace faune de la Forêt d'Orient

Après quelques mois d'entretien et de soin des animaux, l'espace faune du PNR de la Forêt d'Orient a réouvert en mars. Il s'agit d'une presqu'île de 50 hectares qui abrite forêts, prairies et mares. Le public peut y rencontrer, outre la faune locale, des aurochs, des chevaux tarpans, des élans d'Europe, des bisons d'Europe (cf. dossier de ce numéro). Le bison Eفو est né l'an dernier et Juncus, un tarpan, est né pendant l'hiver. •

[www.lacs-champagne.fr](http://www.lacs-champagne.fr)



© Marnyse Lencroz

ISÈRE

## Une grainothèque pour les plantes sauvages

Un espace d'échange de graines et de plantes entre citoyens vient d'ouvrir à Grenoble. La Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère et Gentiana ont créé « Sème sauvage » dans le but de constituer une collection utilisable par tous. Les créateurs entendent faire passer le message qu'il est tout à fait possible, et tellement plus original, d'utiliser des plantes sauvages locales, entretenues de façon totalement écologique, pour orner les jardins, les balcons, et tout autre espace vert. « C'est un excellent moyen de connaître les plantes sauvages de notre agglomération, de partager des savoir-faire, de participer à un projet collectif et citoyen, de préserver la biodiversité... » proclame l'association. • [www.mnei.fr](http://www.mnei.fr)



© Roberto Rinaldi

RÉUNION

## La pêche aux requins interdite

Dans le cadre du programme Cap Requins 2, l'État autorisait la pêche d'un nombre illimité de requins tigres et bouledogues dans l'une des zones les plus protégées de la Réserve naturelle marine de la Réunion, jusqu'au 31 décembre 2016. Saisi par les associations ASPAS, Longitude 181, One Voice et Sea Shepherd, le tribunal administratif de Saint-Denis a suspendu cet arrêté et mis fin à cette pêche.

Le juge a considéré que les consultations nécessaires à l'adoption de cet arrêté n'avaient pas été correctement réalisées, ce qui fragilise le fondement scientifique de ces pêches. En effet, le préfet n'avait soumis sa décision à aucun conseil scientifique, de sorte qu'aucun protocole n'encadrerait méthodiquement cette pêche. • [www.aspas-nature.org](http://www.aspas-nature.org)

LIMOUSIN

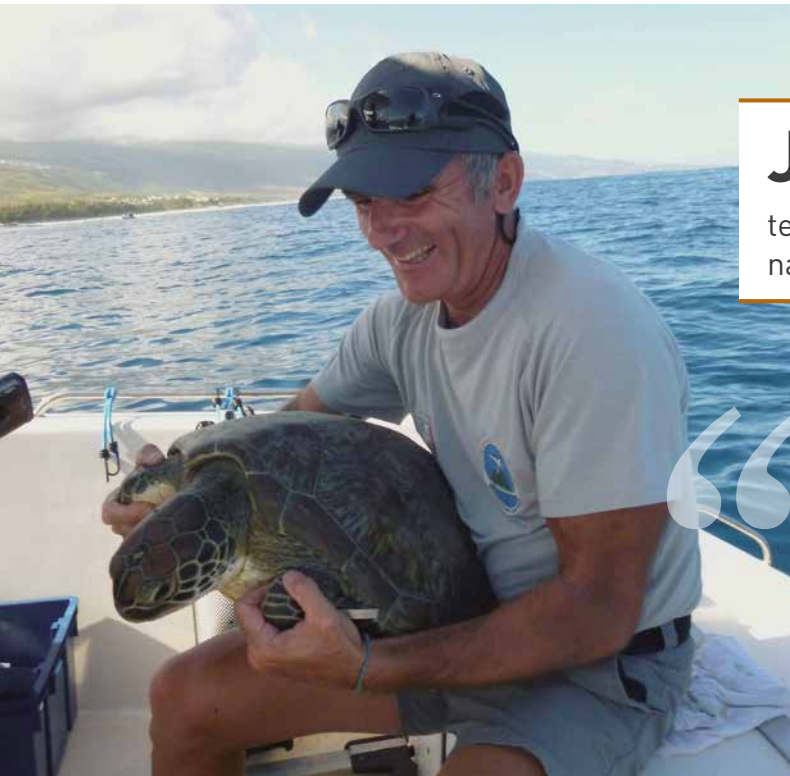
## Qui a vu Lulu ?

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a créé un outil de sensibilisation à la loutre. Conçue pour les animations, cette mallette pédagogique est transportable et transférable auprès d'autres structures, pour sensibiliser le plus large public à la Loutre d'Europe, aux milieux aquatiques et humides. •

**Murielle Lencroz -**

[www.conservatoirelimousin.com](http://www.conservatoirelimousin.com)





## Jacques Fayan,

technicien de l'environnement à la Brigade nature océan Indien

« Je me sens privilégié, je fais des rencontres magiques »

### BIOGRAPHIE

**1962** Naissance  
**1982** BEPA cynégétique  
**1983** ONCFS en Savoie  
**1992** ONCFS dans la Drôme  
**2003** Arrivée à la Réunion

Faire partie de la Brigade nature océan Indien, un poste à la Réunion qui en fait rêver plus d'un. « Comme on y est bien, et qu'il y a de quoi faire, on reste! » complète Jacques Fayan. Après deux postes en montagne, en Savoie et dans le Vercors, il a fallu s'adapter. D'un point de vue professionnel comme personnel. « Les marmottes et les chamois, c'est sûr, il faut mettre une croix dessus. J'ai découvert le milieu marin, les mammifères marins... » Quant à l'intégration dans la population « c'était assez facile. Ça dépend du comportement qu'on a. Je n'ai eu aucun souci. Je vis dans un quartier créole. Les populations sont très mélangées, c'est ce que j'apprécie. » Il n'hésite pas à se définir comme un *Zoreil*, terme local désignant les métropolitains. Dans l'équipe de la brigade nature, il y a huit personnes, dont deux locaux. Les agents dépendent de différents établissements : ONCFS, Onema, Parc national. Un principe de mutualisation qui oblige à la transversalité. « On travaille moins dans son "coin"

qu'en métropole. C'est très varié : police, faune, flore, espaces naturels, missions techniques. Poser des balises Argos, faire des biopsies sur baleines et dauphins à l'aide d'une arbalète, capturer des tortues marines pour de la biométrie, baguage... Il n'y pas des centaines de personnes qui font ça. Je me sens vraiment privilégié, ce sont des rencontres magiques, on sent le contact avec l'animal. Je me régale sur ces missions qui participent à faire avancer la science. »

S'il est conscient qu'il a de la chance, il rappelle cependant que c'est bien un métier. D'abord parce que la police n'a pas forcément une bonne image. Mais aussi parce que c'est parfois dur d'être dehors par tous les temps, de travailler parfois la nuit, de faire des rencontres avec des personnes pas toujours très conciliantes...

Le volet sensibilisation est pourtant un atout pour Jacques, un des aspects du travail qui le motive particulièrement. « La population ici a un fort lien à la nature. Ils sont dans une relation où ils ramassent toujours quelque chose. Quand ils font un pique-nique ils cueillent une plante dite médicinale, parfois protégée, ils font un barrage en rivière et ramènent du poisson... Depuis treize ans que je suis ici, je sens que les choses évoluent. Mais en face des enjeux environnementaux liés à la présence humaine de plus en plus forte, il y a des enjeux financiers et

politiques. » Le travail d'enquête prend de plus en plus de place avec la gendarmerie et les douanes. Notamment autour du trafic d'animaux ou végétaux liés à la convention de Washington. « Ils sont prêts à faire n'importe quoi! »

Quelques grosses affaires de gestion des déchets ont aussi bien occupé la brigade. Avec le soutien du procureur, ils ont pu trouver une solution à une situation complexe où chacun se renvoyait la patate chaude pour évacuer les déchets d'un lieu très touristique.

Autres satisfactions, les liens tissés avec la population, qui portent leur fruits en termes de préservation. « Il y a une dizaine d'années, j'étais avec un collègue en tournée près d'une rivière. On est tombés sur un père et son fils qui tiraient dans l'eau avec un pistolet à flèche pour attraper les poissons. Le père expliquait à son fils comment faire. On se présente. Comme souvent, on fait la leçon de morale. Il nous dit qu'ils font ça de génération en génération. Alors on explique pourquoi ce n'est plus possible aujourd'hui. Ils ont bien compris. Et depuis, on se voit régulièrement, on se connaît bien. Il a ouvert un gîte dans un endroit isolé, on monte souvent le voir. » • **MMB**

**Vous connaissez un profil atypique ou sympathique dans un espace naturel ?**

Envoyez-nous votre proposition de portrait à [revue@espaces-naturels.fr](mailto:revue@espaces-naturels.fr)



## LES GENS

**Frédéric Fasquel**

quitte son poste à la DDTM du Pas-de-Calais pour prendre la direction du Parc naturel marin des estuaires picards

et de la mer d'Opale en juillet.

[ddtm-saml@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-saml@pas-de-calais.gouv.fr)

**Michaël Weber,**

maire de la commune de Woelfling-lès-Sarreguemines et président du Parc des Vosges du Nord succède

à Jean-Louis Joseph au poste de président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.

**Christophe Viret,**

a été nommé directeur du Parc national du Mercantour depuis janvier 2016.

[christophe.viret@](mailto:christophe.viret@mercantour-parcnational.fr)

[mercantour-parcnational.fr](http://mercantour-parcnational.fr)

**Christophe Lenormand**

a pris le poste de directeur adjoint du Conservatoire du littoral, en remplacement de

Michel Peltier. [direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr)

**Aurélie Bocquet**

rejoint l'ONF Guyane pour prendre la responsabilité du service Sylvétude après sept années passées

au Comité français de l'UICN. Elle est remplacée par Anna Caillaud.

[mailto:aurelie.bocquet@uicn.fr](mailto:mailto:aurelie.bocquet@uicn.fr)



Membres de l'équipe de l'Aten depuis sa création, **Josiane Didier** et **Christine Sablayrolles**

sont parties en juin à la retraite. Elles ont passé respectivement 42 et 25 ans dans les espaces naturels.

# des mots pour le dire



Par **André Micoud,**

sociologue, membre du comité d'orientation de l'Aten

## Vous avez dit « sauvage » ?

**L** Le mot « sauvage » qui provient du latin *sylva*, racine du qualificatif sylvestre, a servi pendant longtemps à désigner tout ce qui, à venir de la forêt, représentait un danger pour les hommes et leurs cultures. Était sauvage ce qui, rétif à toute domestication ou maîtrise, représentait un péril pour les affaires humaines. Ainsi étaient les fauves, les bêtes sauvages, ours, loups, sangliers... qui venaient sans prévenir décimer les troupeaux, fouailler les terres ou dévorer les petits enfants. Étaient aussi sauvages les hommes des bois et autres charbonniers toujours suspects d'avoir commerce avec les esprits mauvais. Enfin, dans l'opposition juridique consacrée par le Code rural, les animaux sauvages se distinguaient avant tout des animaux domestiques qui, littéralement parlant, faisaient partie de la maisonnée (*domus*).

Dans nos sociétés urbaines, ce qualificatif de sauvage a d'ailleurs toujours ce même sens pour parler des pratiques transgressant les bonnes mœurs, depuis les pauvres enfants sauvages incapables d'accéder à l'humanité, jusqu'aux inciviles décharges sauvages, en passant par les débordements inadmissibles qu'un ministre de l'Intérieur imputaient aux « sauvagions » des banlieues.

S'agissant toutefois des choses de la nature, l'affaire est bien différente puisque ce vocable qui hier pouvait susciter la crainte, la peur ou l'effroi appelle au contraire aujourd'hui, plus souvent, admiration, protection et respect. Le sauvage, dans un espace désormais anthropisé dans toute la biosphère, représente ce qui, de la nature, continue à exister en dépit de la dite anthropisation. Le sauvage est un reste qui n'est plus un risque mais une chance. Une proposition de loi des années 1990 a même pu souhaiter qu'il ne soit plus question d'animaux sauvages dans le Code rural, mais d'animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle ».

**Animaux « évoluant à l'état de liberté naturelle »**

Par ce glissement sémantique remarquable, le sauvage qui effrayait nos ancêtres des campagnes, ou que l'on pouvait aller regarder sans danger derrière les grilles des jardins zoologiques, est devenu ce qui fascine les naturalistes de la ville pour lesquels il représente l'essence d'une vraie nature, ou d'une biodiversité complète. À preuve les emblèmes des associations de protection de la nature qui comportent presque tous l'image d'un petit animal sauvage. •

# Pour une protection désintéressée

**Geneviève Gaillard,**  
députée des Deux-Sèvres et rapportrice  
de la loi Biodiversité



© Chasseur en Poitou-Charentes

Beaucoup voient la biodiversité comme quelque chose d'utile. **Je pense qu'elle a une valeur intrinsèque.**

## Qu'avez-vous pensé des échanges autour de la loi Biodiversité ?

Ils ont été constructifs dans certains domaines et moins dans d'autres. Il y a eu de bons échanges autour de la biodiversité terrestre. Dans les points positifs, il y a la définition d'une biodiversité dynamique, de la solidarité écologique, des principes de non régression et de non perte nette, les semences fermières, les créations du Conseil national de la biodiversité et de l'Agence française pour la biodiversité.

D'autres moments ont été plus difficiles. Pour certains amendements, les collègues parlementaires ne sont pas allés dans le sens que je proposais. Je regrette par exemple que l'ONCFS n'ait pas été retenu dans l'AFB alors que c'est un pilier de la biodiversité. Le principe des actions de groupe n'a pas été retenu non plus.

## Quelle a été la qualité du débat sur le plan technique ?

Ce que je regrette, c'est que beaucoup de parlementaires voient la biodiversité comme quelque chose d'utile, avec un point de vue anthropocentrique. Or je pense qu'elle a une valeur intrinsèque. Elle n'est pas qu'utile, même si elle est importante pour les territoires et la chaîne biologique. Ce message n'est pas passé auprès des chasseurs et des agriculteurs.

On croit être au courant de la biodiversité, que les gens ont pris conscience de son érosion. Mais le problème c'est qu'ils veulent tous

continuer comme avant. Quand il faut changer de comportement, rien n'est possible. On préfère continuer à dépenser et à faire du bitume, sous prétexte des électeurs qui sont derrière. La force des chasseurs pour peser dans le débat m'a vraiment choquée.

Je pensais que la biodiversité pouvait être un sujet pour lequel il était possible de prendre du recul.

Parfois c'est à la loi de bouger les lignes, pour empêcher de faire n'importe quoi. Il y a des choses qu'on ne devrait même pas discuter. La chasse à la glu, ça ne devrait pas exister. Mais on est obligés d'en parler, parce que malheureusement, ça existe. Le mot chasse est cité deux cents fois dans la loi, c'est presque risible.

Je pensais que la biodiversité pouvait être un sujet pour lequel il était possible de prendre du recul. Je m'aperçois que non, à l'aune de ce que veulent un certain nombre de gens.

## D'où tirez-vous votre engagement environnemental ?

Je m'intéresse depuis longtemps à la biodiversité. C'est une philosophie de vie. Je suis écolo sans en avoir l'étiquette. Je suis extrêmement intéressée et sensible aux questions de la condition animale.

Cela va de pair. Au nom de quoi on piège, on écrabouille, etc. ?

Dans ma circonscription, il y a le marais Poitevin, la deuxième zone humide de France. On aimerait qu'il soit classé en zone Ramsar. Il y a des enjeux liés aux paysages et à l'activité, comme la production de pommes, des enjeux de maintien des mares, et la problématique des espèces exotiques envahissantes. Nous avons des sites Natura 2000, des réserves nationales et régionales pour l'enjeu de l'outarde canepetière. On travaille avec le CNRS de Chizé pour voir comment favoriser cette espèce très importante.

## Comment vous tenez-vous au courant des sujets biodiversité ?

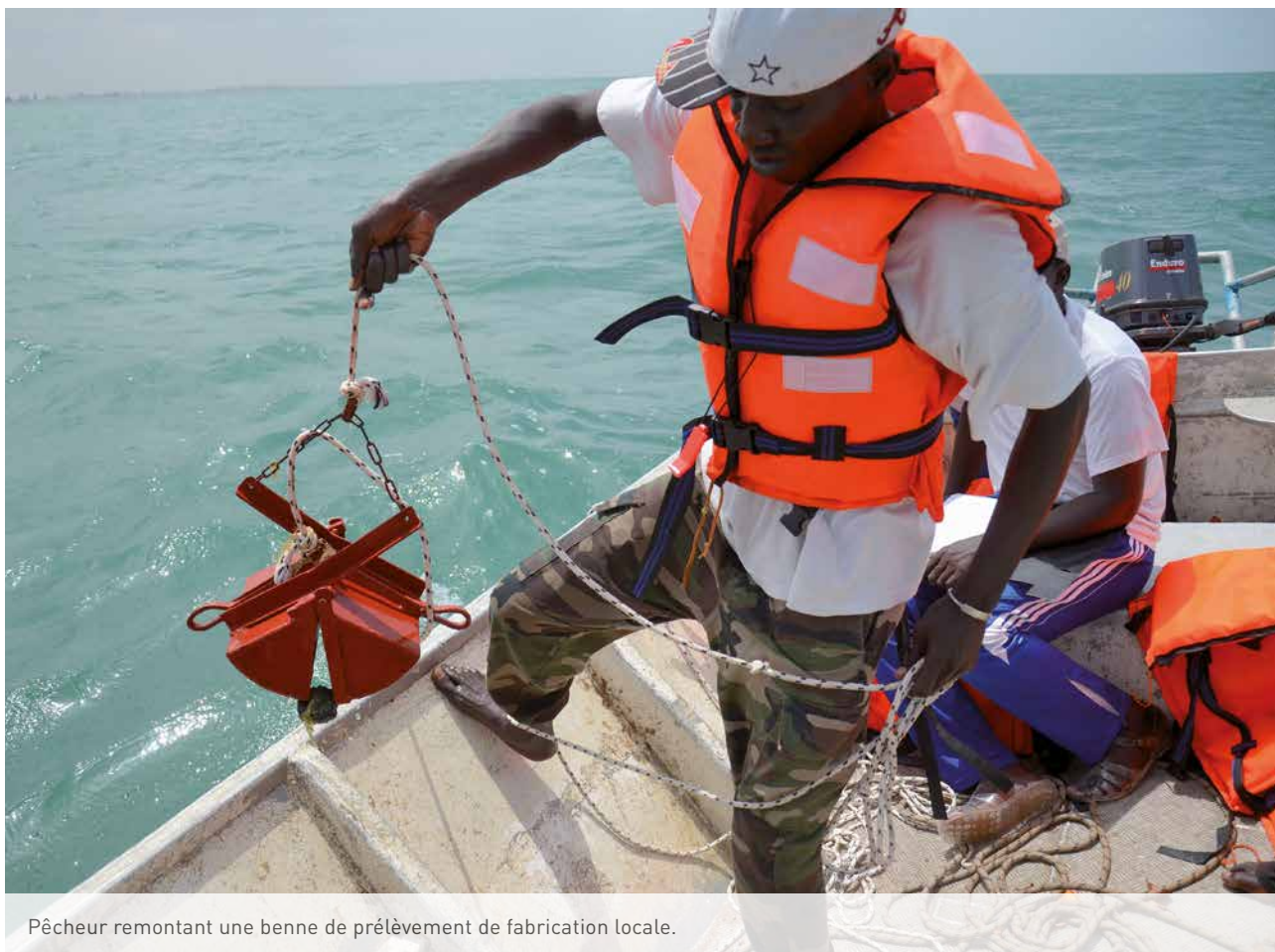
Je rencontre des scientifiques et des acteurs du secteur. Quand on aime un sujet, on mémorise facilement. Je n'ai pas de formation particulière. Mais je constate que les élus ne sont pas assez formés à ces sujets. À la mairie de Niort, j'ai développé la rame verte et bleue (TVB). Il a fallu forcer l'équipe municipale à comprendre de quoi il s'agissait pour avancer. •

**Propos recueillis par MMB**

## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'information sur l'avancement de la loi p. 8.





Pêcheur remontant une benne de prélèvement de fabrication locale.

© J. Semelin

## SÉNÉGAL

# Cartographier les herbiers avec peu de moyens

Conscients de l'importance des prairies d'herbiers marins dans leurs zones de pêche, les pêcheurs de l'aire marine protégée (AMP) de Joal-Fadiouth au Sénégal ont réalisé une cartographie précise des fonds marins avec leurs propres moyens et un soutien extérieur adapté.

**L**es herbiers marins sont un habitat essentiel du littoral ouest-africain, mais leur répartition est encore globalement méconnue. Dans l'AMP de Joal-Fadiouth, où les fonds sont peu profonds [généralement moins de sept mètres de profondeur], les herbiers à *Cymodocea nodosa* et *Hallodule wrightii* expliqueraient l'abondance de tortues vertes et de seiches. Afin de capturer ces céphalopodes, certains pêcheurs du village de Joal utilisent des nasses qu'ils remplissent de feuilles vertes collectées à terre. Sans le savoir, ils miment ainsi un petit

habitat d'herbiers recherché par les seiches pour y pondre leurs œufs.

C'est à partir de 2008, à la faveur de rencontres avec des biologistes, que les pêcheurs ont commencé à mesurer l'importance des herbiers marins pour la reproduction des seiches et pour leur activité de pêche. Ils ont alors pris conscience que le passage et l'ancrage de pirogues de plus en plus nombreuses, ou le déversement d'eaux usées depuis la côte, pouvaient menacer ces herbiers, et donc, leurs moyens de subsistance. Suivant le principe « on

gère bien ce que l'on connaît bien », ils ont alors décidé de réaliser une carte de répartition de ces herbiers, point de départ d'autres actions de sensibilisation et de préservation de cet habitat.

Le comité de gestion de l'AMP a donc fait appel à la Fondation internationale du Banc d'Arguin (FIBA), ayant un bureau à Dakar, qui a accepté de l'accompagner dans cette initiative. Naturellement, les méthodes de télédétection ont tout d'abord été envisagées mais l'exercice était rendu complexe à cause de la turbidité de

l'eau. De plus, les pêcheurs avaient la volonté de réaliser eux-mêmes cette cartographie. Il existe beaucoup d'outils de sensibilisation pour préserver les herbiers marins, mais aucun qui ne soit réellement issu du contexte ouest-africain et surtout qui pourrait être accepté comme tel par les communautés locales. Les équipes de l'AMP et de la FIBA ont ainsi rapidement été convaincues qu'une réalisation locale serait un gage de réussite pour les actions de sensibilisation à venir.

### UNE MÉTHODOLOGIE SIMPLIFIÉE

Cependant, les pêcheurs ne sont pas des plongeurs et les autres méthodes habituelles fondées sur des observations *in situ* ont aussi dû être écartées. Il a donc été décidé de privilégier des techniques maîtrisées par les pêcheurs : ils utilisent couramment un GPS pour rejoindre leurs zones de pêche et il n'y a pas de grande différence entre manipuler une nasse et une benne de prélèvement de sédiments. Ainsi, une petite benne de type Van Veen (voir photo) a été reproduite sur la base d'un ancien modèle prêté par l'IRD au Sénégal et cinq-cents points d'échantillonnage ont été prévus pour un total de douze sorties en mer.

À chaque sortie, pêcheurs et agents de l'AMP ont suivi les indications données par le GPS, immobilisé la pirogue au niveau des points d'échantillonnage pré-enregistrés et effectué trois prélèvements. Au total, la benne a gratté mille-cinq-cents fois les fonds marins, prélevant les sédiments en surface, parfois accompagnés de quelques brins d'herbiers. Grâce à une petite formation préalable, l'espèce a pu être identifiée, et un indice très simple d'abondance a été appliqué à chaque échantillon. La nature du sédiment était également consignée de façon sommaire, qu'il s'agisse de substrat sableux, sablo-vaseux, ou de graviers. Au final, ce sont donc 180 km<sup>2</sup> qui ont été cartographiés, le tout pour un coût raisonnable (moins de 5 000 euros).

### RIGUEUR DES RÉSULTATS

Tout le défi de cette cartographie consistait à concilier la simplicité de la méthode et la rigueur des résultats. Bien sûr, une telle méthode comporte beaucoup de biais, à commencer par exemple par le rythme des sorties. Les

pêcheurs ne peuvent pas abandonner leur activité plusieurs jours de suite et les sorties ont été étalées sur onze mois. Pour lisser un éventuel effet lié aux saisons, les sorties avaient été réparties aléatoirement dans l'AMP. Mais au final, les cartes présentées sont surprenantes de qualité, et surtout, répondent aux attentes du comité de gestion de l'AMP. Ces cartes ont été discutées entre les pêcheurs et elles confirment en tout point leur connaissance du milieu.

Outre le fait de disposer d'une carte qui permettait d'identifier les zones à protéger en priorité, cet exercice a suscité un réel intérêt de la part des communautés locales et une confiance accrue dans les messages de sensibilisation prodigués par le comité de gestion de l'AMP. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car un autre projet est né de cette initiative : l'immersion de récifs artificiels pour favoriser le retour dans l'AMP de poissons de récifs comme les daurades, les badèches ou les mérous. Réalisées à partir de coquilles de *Cymbium* récupérées sur le port et de grillage galvanisé, six structures de récifs ont été immergées dans des zones dépourvues d'herbier (localisées grâce aux cartes).

Avec un peu d'ingéniosité, l'équipe de l'AMP dispose aujourd'hui d'une carte lui permettant de mener des activités de conservation.

L'expérience des pêcheurs de l'AMP de Joal-Fadiouth s'avère très concluante. Avec un peu d'ingéniosité et la mobilisation de compétences locales, l'équipe de l'AMP dispose aujourd'hui d'une carte, d'une méthodologie et d'un savoir-faire lui permettant de suivre l'évolution de ses fonds marins, de prendre des mesures de gestion et de mener des activités de conservation. La méthode employée, participative et peu coûteuse, a valeur d'exemple : il est possible de travailler activement à la connaissance et à la gestion des milieux d'une AMP avec peu de moyens. • **Simon Mériaux**, [simon.meriaux@fondationmava.org](mailto:simon.meriaux@fondationmava.org), **Julien Semelin**, [julien.semelin@fondationmava.org](mailto:julien.semelin@fondationmava.org), la Fondation FIBA a fusionné en 2014 avec la Fondation MAVA.



Entretien avec **Abdou Karim Sall**,

Pêcheur et président du comité de gestion de l'AMP de Joal-Fadiouth

« Il y a quelques années, nous avons pris conscience de l'importance des herbiers, car c'est un habitat important pour les ressources halieutiques, et notamment les seiches, que l'on pêche beaucoup à Joal. Cela nous a incités à mieux connaître ces herbiers dans notre AMP et à réaliser cette cartographie. En parallèle, nous avons animé des séances de sensibilisation dans les quartiers de Joal pour que les habitants comprennent l'intérêt de préserver ces herbiers. Avec des masques et des tubas, nous avons pris les pêcheurs avec nous et, pour la première fois, ils voyaient ce qui se passait sous l'eau !

Un autre point positif de cette cartographie, c'est que, pour une fois, ce sont les membres du comité de gestion de l'AMP qui faisaient eux-mêmes le travail. C'est une initiative qui est partie des pêcheurs, nous avons été accompagnés, mais c'est nous qui avons fait les prélèvements de substrat avec une benne de notre fabrication. C'est important de montrer que nous pouvons faire les choses nous-mêmes avec des moyens limités, sans attendre que tout vienne de l'extérieur. La cartographie des herbiers nous sert à mieux comprendre notre AMP, et maintenant nous savons où placer des récifs artificiels et nous pouvons proposer des mesures de gestion adaptées. »





**JEU**

**LA MARE AUX GRENOUILLES**

Jeu développé avec Réserves naturelles de France et testé lors

de l'opération Fréquence Grenouille. « La Mare aux grenouilles » vous propose de traverser une mare en commençant par la difficile carrière de têtard et en finissant comme future maman : le rêve absolu de l'anouë. • **CPN – Jeu de plateau pour 2 à 4 joueurs à partir de 6 ans – 12 euros**

**MÉTHODOLOGIE**



**ANALYSE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES**

Ce guide, sur la mise en œuvre de trames vertes et bleues à l'échelle locale, présente : les enjeux en termes de continuités écologiques particuliers aux territoires de l'arrière-pays provençal,

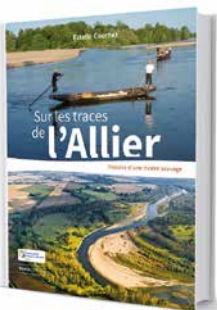
une méthode d'analyse spatiale permettant de modéliser les déplacements d'espèces représentatives des territoires agricoles, la mise en œuvre et les résultats de cette méthode sur trois sites-ateliers. • **ARPE – 107 pages – Téléchargeable sur [www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org)**

**PAYSAGE**

**SUR LES TRACES DE L'ALLIER, HISTOIRE D'UNE RIVIÈRE SAUVAGE**

Ce livre est le fruit de dix ans de recherches participatives autour du patrimoine naturel et historique de la rivière Allier dans son

parcours bourbonnais, impliquant les riverains, les collectivités et les amoureux de l'Allier. Cette démarche a permis d'ouvrir une nouvelle forme de dialogue pour mieux comprendre son fonctionnement et sensibiliser à la préservation de la biodiversité et à la grande mobilité de son lit. • **Cen Allier – Éditions Tomacom – 256 pages – 36 euros**



**GASTRONOMIE**

**SAVEURS DE PAYSAGE AU FIL DE LA DORDOGNE**

Un voyage patrimonial et culinaire au cœur du bassin de la Dordogne, ça vous tente ? Le plus

grand domaine fluvial de France, étendu sur quatre régions et onze départements, a tant à partager : son histoire, ses paysages si variés, mais aussi son patrimoine, à la fois naturel et gastronomique. • **Magali Amir – Plume de carotte – 192 pages – 22 euros**

**RECHERCHE**



**APPORTS DE LA RECHERCHE À LA GESTION DES ESPACES LITTORAUX ET MARITIMES**

Cet ouvrage illustre la diversité des thématiques traitées et des approches mobilisées par le programme Liteau, et reflète,

d'une façon à la fois didactique, opérationnelle et facilement appropriable, la co-construction et la collaboration interdisciplinaire très avancées entre les sciences du vivant, sciences de la terre et sciences humaines et sociales. • **MEDDE – 100 pages – Téléchargeable sur [www1.liteau.net](http://www1.liteau.net)**

**FLORE**

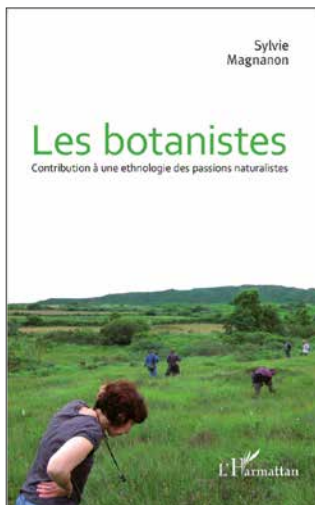


**L'INDISPENSABLE GUIDE DES AMOUREUX DES FLEURS SAUVAGES**

Ce guide pratique et simple est le compagnon idéal du promeneur curieux des fleurs sauvages. Il permet de reconnaître sans erreur trois cents fleurs, parmi les plus

belles et les plus courantes de la flore de France et des pays limitrophes. Description, indications géographiques, floraison, anecdotes, photos et dessins des détails permettent de décrire chacune des fleurs classées par couleur principale. • **Guillaume Eyssartier – Gérard Guillot – Éditions Belin – 528 pages – 18 euros**

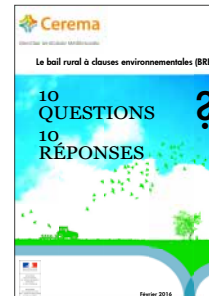
## LA PHRASE

Tableau contemporain  
de la botanique francophone

Avec le livre « Les botanistes », Sylvie Magnanon réussit le pari de réaliser une ethnographie sérieuse et facile à lire. Grâce à une série d'entretiens, l'auteur brosse un tableau de la botanique francophone, non sans une pointe d'humour. Le lecteur pourrait ainsi se retrouver dans les figures-types, entre l'explorateur, le poète romantique et l'austère savant des sociétés d'antan. L'ouvrage aborde également aussi les motivations qui poussent ces gens à s'investir dans cette discipline complexe et chronophage. L'auteur y souligne des rapports à la nature qui font la part belle à des sensibilités libertaires,

sauvages et esthétiques. Autrement dit, un ré-enchantement du monde naturel, souvent loin des clichés contemporains d'une biodiversité utile à l'homme. Enfin, en soulignant l'importance des botanistes amateurs tant dans la production de connaissances scientifiques que dans leur rôle de sentinelle de l'environnement, l'auteur rappelle leur implication dans nos sociétés et met en valeur le colossal travail de cette armée de l'ombre. Un livre qui fera réfléchir sur la place des botanistes dans notre monde, et qui pourrait même susciter quelques vocations. *Lu par Guillaume Papuga.* •

**Sylvie Magnanon – Éditions L'Harmattan – 164 pages – 17,5 euros**



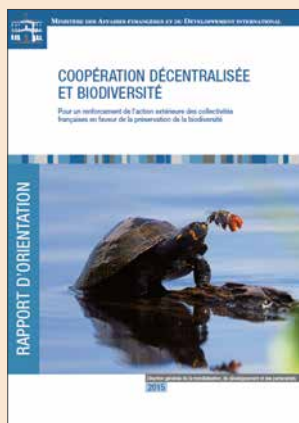
## DROIT

GUIDE BRE (BAIL RURAL  
ENVIRONNEMENTAL)

Ce guide pratique à l'usage des propriétaires (les bailleurs) et des exploitants (les preneurs) présente les modalités de mise en œuvre du bail rural environnemental et ses différents domaines d'application, sous forme de dix questions/réponses. • **CEREMA – 8 pages –**

**Téléchargeable sur <http://bit.ly/1Z4uVYu>**

## LE MOT



## Coopération

Quelle est la place de la biodiversité dans l'action extérieure des collectivités françaises, reconnue au niveau international et national comme un des moyens clés pour agir efficacement en faveur de la préservation de la nature ? Que faire pour la renforcer et la développer ? Pour répondre à ces questions, l'UICN France vient de réaliser, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du développement international, un panorama synthétique des projets de coopération décentralisée des

collectivités françaises pour la préservation de la biodiversité, accompagné de recommandations pour renforcer leur implication dans ce domaine.

Cette étude, réalisée à partir d'une large enquête auprès des collectivités françaises, présente notamment les chiffres clés obtenus, les principales caractéristiques des projets déclarés et les principaux freins et leviers identifiés. Elle s'attache à montrer que l'action internationale des collectivités territoriales pour la biodiversité constitue un véritable levier d'action, porteur de plus-values pour les territoires impliqués et leurs acteurs « ici et là-bas », qu'il convient de développer et de renforcer. •

**UICN France – 52 pages – [www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)**



## ÉCOLOGIE

## QUELLES RIVIÈRES POUR DEMAIN ?

Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau : l'histoire nous montre que nos relations aux rivières ont changé. L'auteur sait qu'il n'y a ni « équilibre », ni retour en arrière possible. La gestion des rivières devrait donc s'inscrire dans une démarche prospective et adaptative pour tenter de concilier le fonctionnement écologique et les attentes des sociétés. • **Christian Lévêque –**

**Éditions Quae – 288 pages – 36 euros**





## S'émerveiller, émerveiller

### Le point de vue de **Luc Jacquet**

cinéaste

On devrait tous avoir le droit à une belle nature. Luc Jacquet confie à ses histoires le soin de retisser des liens parfois distendus.

**L**uc Jacquet nous a emmenés en Antarctique, découvrir les Manchots empereur, ou dans la forêt tropicale avec Francis Hallé. La nature, il la partage avec de très belles images. « Je suis un hybride. Une partie de moi se consacre à l'art de raconter des histoires, l'autre, liée à mes études, est tournée vers la biologie et les phénomènes de la nature. Tous mes projets, "Il était une forêt, La glace et le ciel", comme ceux à venir, ont pour objectif de raconter au grand public. »

Raconter quoi ? Qu'on est tous connectés les uns aux autres sur la planète. Que nous sommes responsables les uns des autres. « Moi-même j'ai besoin de nature pour exister. Je veux que les gens qui me ressemblent aient de quoi assouvir ce besoin. Je ne peux pas imaginer que des enfants ne puissent pas profiter d'une forêt primaire, dont moi j'ai pu profiter. » Son travail peut alors se faire plus politique, comme pendant la COP21, quand il est allé en Antarctique pour évoquer les changements climatiques. Les internautes pouvaient suivre en direct l'expédition. Une exposition s'en suit au musée de Confluences à Lyon (voir ci-contre). Là encore, les outils sont au point, la technique se laisse oublier, pour laisser faire la magie de la découverte. C'est ce

qui fascine dans le travail du cinéaste : l'apparente simplicité, qui contraste avec l'énorme rigueur qu'on lui prête volontiers.

Il faut donner l'occasion d'apprécier, prendre le temps de s'émouvoir.

Même s'il a le goût de la science, il pense que la rationalité n'est pas forcément le bon vecteur pour convaincre de l'intérêt de protéger les espaces et les espèces, et de changer nos comportements. Les alertes ne passent plus, les gens les ont trop entendues. Pour lui, le bon vecteur, c'est l'émotion. C'est par ce moyen que nous pourrions reconnecter les urbains avec la nature, retisser des liens. « Rapprocher l'homme de la nature par le langage sensible des images, des sons, des mots, » peut-on lire dans la note d'intention de l'association Wild-touch. Cela paraît calculé, mais au fond, c'est surtout le reflet de la façon dont il fonctionne lui-même. « Mon côté artiste ne peut pas s'empêcher de partager ce qui me passionne et ce qui m'émeut. J'aime être dans la nature pour moi, mais je n'aime rien

tant que de le partager. J'ai de la chance d'aller dans les plus beaux endroits du monde. On ne sensibilise les gens qu'à cette condition. Ça ne sert à rien d'alarmer. Au contraire, il faut donner l'occasion d'apprécier, prendre le temps de s'émouvoir. Pendant très longtemps les sciences se sont interdites de dire que c'était beau. C'est une hérésie, on ne peut pas détacher les deux. »

Wild-touch a développé un savoir-faire important en matière de pédagogie, en proposant des outils, en adaptant ses formats. « Pour moi, l'important est que les supports soient bien faits, le son, l'image. On ne regarde pas ce qui est laid. Étonner, émerveiller, ça fait partie du boulot. » Et pour s'en donner les moyens, le nerf de la guerre, c'est l'argent. Comme beaucoup d'associations, Wild-touch peine à trouver des financements pour tous ses projets. « Je m'estime bien loti avec mes partenaires, mais ce n'est pas si évident que ça de trouver des financements. Les gens sont convaincus, mais ils n'investissent pas d'argent sur des projets de communication. Les États-Unis ont davantage une tradition de la philanthropie. » La difficulté s'accroît ces dernières années, mais il se refuse à réduire la qualité de ses productions.



Le souci esthétique, le goût du travail bien fait, habitent Luc Jacquet. Cela va de pair avec l'émerveillement qu'il a ressenti, et qu'il souhaite transmettre. « Proposer une belle image, c'est normal. Si l'image n'est pas belle, ça ne me va pas. C'est la moindre des choses. Ça ne se discute pas. » L'esthétique fait partie du vecteur de l'émotion. Cela

permet aussi d'amener le débat sur un terrain moins conflictuel. Il se rappelle une projection au Gabon (où il a tourné en partie « Il était une forêt ») avec des forestiers : « les uniformes ont été mis de côté le temps du film. Il se passe quelque chose. Le cinéma a cette vertu-là. » • **Marie-Méline Berthelot**

#### EN SAVOIR PLUS

[laglaceetleciel.com](http://laglaceetleciel.com)

Liens vers des outils pédagogiques

[education.laglaceetleciel.com](http://education.laglaceetleciel.com)

[www.wild-touch.org/serie/apprendre-la-nature](http://www.wild-touch.org/serie/apprendre-la-nature)



### Wild-touch, expédition Antarctica

Fin 2015, Luc Jacquet est retourné en Antarctique, dix ans après « La Marche de l'empereur », accompagné de deux photographes naturalistes, Laurent Ballesta et Vincent Munier. Sous la glace, Laurent Ballesta, photographe plongeur et biologiste marin, réalise un défi technique et humain en découvrant à des profondeurs jusque-là inexplorées une biodiversité méconnue. Sur la glace, Vincent Munier, photographe des milieux extrêmes, témoigne de la vie animale en Terre Adélie. Autant de témoignages sensibles d'un territoire qui n'est représenté par aucun peuple.

De ce croisement des points de vue terrestres et sous-marins, de ce croisement des regards à la fois naturalistes et esthétiques, naît l'exposition « Antarctica ». Pour la première fois, la banquise apparaît comme une porte entre deux mondes : brutale, balayée par les vents et peuplée de rares espèces au-dessus, sereine et foisonnante de vie au-dessous. Au fil du parcours, l'exposition place le visiteur en équilibre entre ces deux mondes et lui fait vivre une expérience de visite inédite.

La scénographie atypique conçue par Wild-touch et le musée des Confluences est basée sur l'immersion visuelle, sonore et la diffusion de films en haute définition, embarquant véritablement le visiteur dans cette expédition. Chacun fait l'expérience d'un monde pourtant inaccessible, qu'il soit sous l'eau à des profondeurs extrêmes ou sur la banquise, entouré de colonies de manchots.

Par le décloisonnement des disciplines artistiques et scientifiques, cette exposition invite le public par l'émotion, le merveilleux, à découvrir de nouveaux mondes. Sensibilisé à la beauté de l'Antarctique, il s'initie à de nouvelles connaissances sur ce continent extraordinaire.

[www.wildtouch-expeditions.com](http://www.wildtouch-expeditions.com)



# 40 ans de protection de la nature



La France ne manque pas d'ambition. Alors que les Sommets de la terre plaident pour enrayer le déclin de la biodiversité, notre beau pays prétend à mieux : une loi visant à « reconquérir la biodiversité ! ».

Les débats, souvent pathétiques, qui ont ponctué cette loi, montrent combien il est difficile d'atteindre l'objectif. En fait de reconquête, les parlementaires ont trop souvent flirté avec le recul qu'une poignée d'élus s'employait à endiguer (cf. entretien avec la rapportrice de la loi p.13).

Le 10 juillet 1976 fut vécu comme une bouffée d'oxygène pour une nature asphyxiée. Les échanges témoignaient d'une volonté de progrès et d'écoute. « Un magnifique esprit de collabo-

ration » rapporte le sénateur Pierre Croze alors que l'animal domestique était reconnu au titre d'être sensible, les rapaces perdaient leur statut de nuisibles, les espaces préservés devaient s'étendre, la cohabitation avec l'ensemble du vivant plantait ses racines.

Que dire, quarante ans plus tard, de l'animal sauvage maintenu à l'état de mécanique biologique ? De la glu qui perdure ? Des blaireaux agonisant en période de reproduction ? Certes, certaines avancées restent réjouissantes mais elles n'effacent pas la frustration. Cela dit, quatre décennies après la fameuse loi historique, on constate un changement radical de notre approche à la nature.

Durant les années 1970, nous avions la conviction que la fragile nature ne pouvait être offerte au plus grand nombre. Ainsi, seuls quelques initiés connaissaient le rare site à Faucon pèlerin, l'ultime sanctuaire des castors ou le fragile territoire des visons d'Europe. Grâce aux réglementations et à la détermination des associations

**Le prodigieux patrimoine naturel doit être revendiqué par chaque citoyen**

naturalistes, ces espèces « emblématiques » ont connu la résilience. Aujourd'hui, nous avons la conviction que c'est en partageant leur avenir avec le plus grand nombre que l'on pourra espérer une pérennisation de leur présence. En clair, le prodigieux patrimoine naturel doit être revendiqué par chaque citoyen pour qu'il ne succombe plus aux agressions d'une minorité. Au-delà des lois, c'est peut-être ainsi que notre remarquable biodiversité survivra aux nuisances en tous genres. •

**Allain Bougrain-Dubourg**  
Président de la LPO

## LE DOSSIER

### NE MANQUEZ PAS EN OCTOBRE



© Samopaiser

#### POLLUTIONS DIFFUSES

On parle de phytosanitaires, de pesticides, de métaux lourds... La pollution des milieux aquatiques concerne aussi les gestionnaires d'espaces protégés. Que peuvent-ils faire à l'échelle de leur site ? Quels

sont les signes auxquels il faut être attentif, comment réagir, quelles actions mener ? Le dossier d'octobre donnera la parole à des chercheurs pour faire le point sur ce que l'on sait. Des gestionnaires de milieux marins, aquatiques et terrestres feront part de leurs expériences et interrogations.

#### ERRATUM

Dans le numéro 53, nous avons fait une erreur sur l'auteur du *Guide des végétations remarquables*, réédité en 2016. Il s'agissait de Thierry Ferrez.

# l'agenda



## WORLD RANGER DAY

**Dimanche 31 juillet – France et Monde**

Journée mondiale des gardes qui jouent un rôle clé dans la protection des espaces naturels du monde. Plus de 63 associations membres de la fédération internationale des rangers organisent des événements ou des conférences lors de cette journée. En France, la manifestation est coordonnée par l'association Gardes nature de France.

[www.internationalrangers.org/world-ranger-day](http://www.internationalrangers.org/world-ranger-day)

## CONGRÈS UICN

**Du 1 au 10 septembre – Honolulu – États-Unis**

Tous les quatre ans est organisé le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature qui réunit 1300 organisations. Ces derniers exercent leurs droits, influencent l'agenda mondial de conservation et orientent le plan de travail de l'IUCN pour les quatre années à suivre.

[www.iucnworldconservationcongress.org/about/about-congress](http://www.iucnworldconservationcongress.org/about/about-congress)

## 6<sup>E</sup> ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

**Du 14 au 16 septembre – Clermont-Ferrand**

Les Assises fédèrent les acteurs majeurs de la biodiversité depuis 2011. En présence des préfigurateurs de la prochaine Agence française pour la biodiversité, les Assises participent à structurer les politiques futures.

<http://agence-francaise-biodiversite.fr>

## CLIMATE CHANCE

**Du 26 au 28 septembre – Nantes**

Événement mondial, Climate Chance a vocation à devenir le rendez-vous régulier de l'ensemble des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cette rencontre doit permettre de dessiner l'état de l'action à travers le monde, d'approfondir les échanges ou encore de favoriser la mutualisation.

[www.climatechance2016.com/fr](http://www.climatechance2016.com/fr)

## CONGRÈS DES PNR

**Du 5 au 7 octobre – Landes de Gascogne**

« Homme-Nature », le contrat en question, les réseaux en action. Tous les deux ans, environ 800 élus et techniciens des 51 parcs naturels régionaux de France ainsi que les partenaires du réseau se réunissent en congrès.

[www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)

## 18<sup>E</sup> RENCONTRE DU RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

**Du 20 au 21 octobre – Grand Site de France Sainte-Victoire**

Occasion annuelle d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des Grands Sites, elles rassemblent tous les sites membres du Réseau, ainsi que ses partenaires. Le thème abordera les démarches et les outils de planification pour la gestion durable des paysages des Grands Sites de France.

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

## SFÉCOLOGIE 2016, CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉCOLOGIE

**Du 24 au 28 octobre – Marseille**

La Société française d'écologie invite l'ensemble de la communauté scientifique en écologie à se réunir pour échanger et débattre autour des plus récentes avancées et des grands enjeux de la discipline ainsi

que pour partager les connaissances, confronter les expériences et développer les collaborations nationales et internationales.

<https://www.sfecologie.org>

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE « LITTORAL 2016 »

**Du 24 au 28 octobre 2016 – Biarritz**

Ces conférences internationales organisées tous les deux ans par l'ONG européenne Coastal & Marine Union (EUCC) a pour objectif de promouvoir la protection et le développement durable des milieux littoraux.

[www.littoral2016.univ-pau.fr](http://www.littoral2016.univ-pau.fr)

## FORUM DES GESTIONNAIRES « GENIE ÉCOLOGIQUE ET TRAME VERTE ET BLEUE »

**16 novembre – Paris**

Ce Forum est ouvert à tous les acteurs œuvrant sur la thématique de la reconquête de la biodiversité et désireux de partager leurs expériences : gestionnaires, universitaires, collectivités, bureaux d'études, entreprises, établissements publics, services de l'État, etc. afin d'envisager ensemble comment créer, restaurer et gérer des milieux naturels de qualité, fonctionnels et connectés, dans le but de construire et mettre en œuvre concrètement la Trame verte et bleue.

<http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr>

## FORUM BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE 24 et 25 novembre - Paris

Organisées par les futurs membres de l'AFB, le Forum a pour vocation à réunir les acteurs économiques autour des questions de biodiversité.



D'AUTRES RENDEZ-VOUS SUR  
[ESPACES-NATURELS.INFO](http://ESPACES-NATURELS.INFO)





LE D

# Sauvage

l'accepter et l'accompagner



- 24 Délaisser la *wilderness* ?
- 25 Notre rapport au sauvage : passionnément ou pas du tout ?
- 26 L'Anthropocène est-il contre-nature ?
- 27 Quelle place pour la nature sauvage dans un parc habité ?
- 28 Natures sauvages
- 30 *Rewilding* avec les grands herbivores
- 32 Des sanctuaires de nature dans les communes volontaires
- 33 Les espaces de naturalité : préservation, reconnaissance, valorisation
- 34 Quel degré d'interventionnisme pour quelles espèces ?
- 35 Des « rivières joyaux » que nous pouvons encore préserver
- 36 Naturalité : laisser-faire ou réintroduire ?

Si l'objectif de libre déroulement des processus naturels est commun, la base philosophique diverge.

## Avant-propos

« Le sauvage sauvera-t-il le monde ? », comme le suggérait Henry Thoreau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors en plein âge d'or de l'idée de *wilderness*? Tandis que l'influence des humains sur les dynamiques naturelles n'a jamais été aussi importante, au point de donner le nom d'anthropocène à la période actuelle de l'histoire de la terre, la question du sauvage semble paradoxalement ressurgir en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, à la fois comme réalité dans certains espaces (dynamiques spontanées de la végétation et fermeture des milieux), et pour certaines espèces (retours des grands prédateurs...) et comme étendard pour un certain nombre de courants environnementalistes. En Europe, notre conception de la protection est plutôt fondée sur une approche patrimoniale. L'essor récent de la notion de naturalité et les mouvements en faveur de la nature férale (cf. définition p.31) ou du *rewilding* (cf. définition p.30) font écho aux réalités de terrain. Le débat sur le statut du sauvage et du « naturel » traverse les acteurs de la conservation.

Loin de vouloir apporter une réponse tranchée sur un sujet complexe et sensible, l'objectif de ce dossier est d'illustrer la diversité des positions afin de pouvoir éclairer certains enjeux essentiels. En effet, les espaces protégés constituent des lieux emblématiques de la préservation du sauvage, qui manifeste, par ailleurs, un retour dans bien des espaces non protégés, voire dans des zones urbanisées. Pourtant, différentes visions de la nature se côtoient et conduisent à une diversité d'interprétations quant aux objectifs de la conservation, et aux moyens d'y parvenir.

En particulier, deux conceptions situées chacune aux deux extrêmes d'un gradient de naturalité structurent le débat :

- d'un côté, la naturalité « absolue » ou « anthropique », qui préconise une absence totale d'intervention à partir d'un instant T (et donc d'un état donné d'un écosystème ou d'une espèce pouvant être très dégradé), en laissant la nature en « libre évolution » ;
- de l'autre, la naturalité « assistée » ou « biologique », qui consiste à intervenir – parfois lourdement – pour permettre à l'écosystème de retrouver une dynamique naturelle, pour ensuite intervenir a priori le moins possible.

Le dossier oscille ainsi entre ces deux approches, la friche et la nature férale d'un côté, la restauration et le *rewilding* de l'autre. Si l'objectif de libre déroulement des processus naturels est commun, la base philosophique diverge. Les gestionnaires s'interrogent ainsi sur la stratégie à adopter face au retour des grands prédateurs, les agents étant particulièrement exposés aux conflits sur le terrain, ou face à la colonisation ligneuse d'espaces en déprise, souvent mal perçue par certains élus et acteurs locaux qui n'y voient pas une nature sauvage mais des lieux abandonnés. Si notre rôle est certainement de favoriser l'acceptation du sauvage, le retour de la grande faune et de préserver ou restaurer la dynamique naturelle des écosystèmes, ne devons-nous pas aussi guider les choix d'espaces de non-intervention et créer les conditions d'une appropriation locale et d'une gouvernance apaisée, permettant à tous les avis de s'exprimer, et au sauvage de se déployer ?



**Dans ce dossier, vous retrouverez au fil des pages les définitions des concepts-clés.**





On reconnaît un espace féral à l'autonomie retrouvée des processus qui s'y déroulent.

© Billy Fernandez

PHILOSOPHIE

## Délaisser la *wilderness*?

Le mythe heureux de la nature sauvage occupe une place centrale dans l'histoire de la protection de la nature. Débat entre ses héritiers.

Faut-il abandonner l'idée américaine de *wilderness* (cf. définition p. 29) pour continuer à penser le sauvage? Cette question est au cœur d'un débat qui voit s'affronter des environmentalistes depuis les années 1990 et qui est repris dans les pages de deux volumineux ouvrages parus à dix années d'intervalle (cf. En savoir plus). Produit d'une conversion du regard sur la nature sauvage qui s'opère au XIX<sup>e</sup> siècle, le mythe heureux de la *wilderness* occupe une place centrale dans l'histoire du préservationnisme américain.

Cependant, depuis une vingtaine d'années, des critiques de l'idée classique de *wilderness* se font entendre au sein du courant écologiste, soutenant qu'il serait temps de refermer la page sur ce moment de la pensée environnementale. Pour quelles raisons? Et bien, d'abord parce que c'est un mythe qui fait de la nature précolombienne une nature originelle (*pristine*). Ensuite, parce que la pensée de la protection de la nature qui s'y réfère est critiquable à différents points de vue, qui dénoncent son élitisme, son ethnocentrisme, mais aussi la façon dont elle conduit à valoriser la confrontation virile avec le sauvage.

Enfin, parce que d'un point de vue philosophique, l'idée de *wilderness* reste ancrée dans le dualisme rigide de la modernité qui oppose l'humanité et la nature et ne permet pas de penser une éthique de la cohabitation entre les hommes et les êtres naturels.

Mais, protestent ses défenseurs, il n'en reste pas moins que la protection d'espaces naturels soumis à une pression anthropique faible constitue, en pratique, l'un des enjeux écologiques majeurs. De ce point de vue, déconstruire le mythe de la *wilderness*, ce serait surtout détruire le dernier rempart contre l'exploitation humaine de la nature. De plus, à vouloir dépasser le dualisme, ne risque-t-on pas de perdre toute référence normative à ce qui constituait pour les communautés humaines une extériorité naturelle?

La notion de nature féral (cf. définition p. 31) pourrait bien offrir une issue à cette impasse théorico-pratique. De ce point de vue, il libère le sauvage de la référence à un hypothétique état originel. Dépassant les critiques précédentes, l'idée de féralité pourrait ainsi réunir les protagonistes du grand débat sur la *wilderness*.

Consensuelle, donc, la féralité? Pas si sûr, car l'idée est aussi une critique vive

d'un modèle de gestion de la nature par trop interventionniste, conçu dans l'intention paradoxale de prendre soin de la *wilderness*. La nature féral est placée sous le signe du laisser-faire, de la libre évolution. Elle exige des gestionnaires des espaces naturels un effort que tous ne sont peut-être pas prêts à accomplir, celui de renoncer à la notion de «bon état de conservation» et au modèle normatif de la bonne nature, fondé sur un idéal de biodiversité, et d'accepter de voir la nature contrarier certains objectifs de préservation. • Rémi Beau, philosophe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, remi.beau.legoff@gmail.com

### EN SAVOIR PLUS

Callicott J. Baird et Nelson Michael P. (eds.), *The Great New Wilderness Debate*, University of Georgia Press, 1998 et Callicott John Baird et Nelson Michael P. (eds.), *The Wilderness Debate Rages On: Continuing the Great New Wilderness Debate*, Athens (Ga.), University of Georgia press, 2008.

# Notre rapport au sauvage : passionnément ou pas du tout ?

Alors que les zones non gérées se multiplient, la société porte un regard ambivalent sur le laisser-faire. Comment les citoyens et les pouvoirs publics vont-ils accepter les espaces de *wilderness* (très limités) ou de nature férale (a priori en expansion) ? Christian Barthod rapporte ici les réflexions du groupe de travail de l'UICN-France sur la *wilderness* et la nature férale.

Les citoyens, comme les pouvoirs publics, portent un regard ambivalent sur le sauvage. Même si certaines études montrent une incontestable demande pour du « sauvage », il serait illusoire de considérer l'opinion publique comme un tout, identique en tous points du territoire national, et plus encore de ne pas prendre en considération qu'elle peut s'exprimer différemment selon le degré de proximité et surtout de fréquentation de l'espace en discussion sur son avenir. Des études sociologiques montrent que les ruraux, et les agriculteurs au premier chef, déplorent les stigmates de la déprise actuelle, mais qu'ils ne voient plus guère les traces des abandons passés, ou font mine de les oublier. Ils se sont accommodés de ces anciennes friches (aujourd'hui des bois et des forêts) qui avaient peut-être jadis offensé le regard de leurs parents. Néanmoins, globalement, si le sauvage est déprécié, le domestique est toujours nettement valorisé. Dans les contextes locaux de déprises agricole et forestière, les frontières du sauvage et du domestique deviennent de plus en plus poreuses et de plus en plus floues.

À l'échelle de la propriété, la bonne tenue signifie à la fois que l'on ne rechigne pas à la tâche et que l'on se préoccupe de son patrimoine, qualités fort prisées dans une civilisation qui valorise le travail et la propriété. Dès lors, la plupart du temps, la non-intervention est un pis-aller, qui peut susciter mauvaise conscience et interférer négativement sur le réseau social. Il en est de même au niveau communal. Un élu confronté à des espaces de type *wilderness* ou nature férale cherche généralement à ce que ces espaces aient une certaine affectation dans la vie économique et sociale locale, soit en tant que « potentiel productif » (de récolte de

bois, de lieu de loisirs, etc.), soit à tout le moins en tant que « marqueur de l'identité locale » ou « objet de tourisme ». La difficulté est encore renforcée du fait que ces terrains en libre évolution n'ont en fait jamais fait l'objet d'un choix assumé en matière de localisation.

Mais le monde scientifique et associatif s'intéressant à la biodiversité n'est pas non plus homogène dans son regard sur la *wilderness*, et plus encore sur la nature férale. Le débat suscité entre experts opposera nécessairement ceux qui privilégient le patrimoine spécifique ou écosystémique actuel, dans une vision conservatrice, à ceux qui ont une vision de l'écologie plus marquée par l'évolution et l'adaptation, mettant prioritairement l'accent sur les processus et les fonctionnalités. Il n'est dès lors pas évident que la communauté scientifique, généralement favorable à la protection des écosystèmes que l'on relie au concept de *wilderness*, prenne majoritairement fait et cause pour un objet conceptuel aussi clivant que la nature férale.

## PATRIMOINE DU PASSÉ OU DE L'AVENIR ?

Mais quelle que soit la prégnance de ces analyses et comportements, il n'en reste pas moins un constat factuel, bien qu'actuellement non quantifié : les surfaces de friches et de forêts en libre évolution commencent à se marquer nettement dans le paysage de certaines zones. En fin de compte, la question est peut-être de savoir si ces espaces seront appréhendés comme un patrimoine du passé ou comme un patrimoine pour l'avenir. Dans le premier cas, outre le réceptacle des problèmes culturels déjà évoqués, ils seront aussi le lieu des débats qui animent la conservation



Le plateau de Taillefer (Alpes), entre lacs, landes et tourbières. Un petit bout de wilderness ?

© Billy Fernandez

du patrimoine culturel<sup>1</sup>. Dans le second cas, au-delà des approches éthique et/ou esthétique, légitimes, il pourrait être possible de s'appuyer, au moins pour partie, sur les bénéfices de certains services écosystémiques. Mais au-delà de ces considérations analytiques, beaucoup dépendra de la manière dont nos sociétés estimeront avoir besoin ou non du « sauvage ». • **Christian Barthod**, [Christian.Barthod@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Christian.Barthod@developpement-durable.gouv.fr)

(1) Cf. les « Treize principes pour une muséologie scientifique moderne » de Jorge Wagensberg ([http://www.tribunes.com/tribune/alliage/44/Wagensberg\\_44.htm](http://www.tribunes.com/tribune/alliage/44/Wagensberg_44.htm))



# L'Anthropocène est-il contre-nature ?

Tendre vers plus de naturalité est une solution à la crise écologique majeure que connaît la Terre. Nos sociétés et les hommes qui les composent sont-ils prêts à accueillir le sauvage, cette altérité précieuse ?

Deux lectures de l'Anthropocène<sup>1</sup> ont tendance à converger : une lecture post-moderne, plutôt portée par les sciences humaines et sociales, qui affirme la fin de la nature au profit d'une multitude d'hybrides entre nature et artifice, et une lecture prométhéenne qui affirme que l'Homme doit désormais prendre le contrôle du système Terre, en pilotant les écosystèmes grâce à l'ingénierie écologique et le climat grâce à la géo-ingénierie. Ils rejettent radicalement la référence au naturel comme principe d'action en matière de politique environnementale. L'Anthropocène apparaît seulement comme une nouvelle réalité biophysique, non comme un problème écologique et social dont nous devons nous soucier et nous emparer.

Or l'entrée dans l'Anthropocène n'est pas seulement un fait, elle constitue un problème et pose de sérieux défis aux sociétés humaines : rythme inédit de l'érosion de la biodiversité écumène – espace d'habitat humain – en voie d'être nettement réduit et détérioré par les effets du changement climatique, et espérance de vie en bonne santé qui tend à régresser.

Deux grandes directions s'offrent à la communauté : soit nous estimons crédible et souhaitable la voie du pilotage du système Terre, soit nous devons réduire notre empreinte écologique et tendre globalement vers plus de naturalité. Dans ce dernier cas, la finalité de préserver une planète naturellement habitable grâce au maintien – et parfois à la restauration – des fonctionnalités et services écologiques essentiels pourrait *a priori* s'accorder avec le souci éthique et anthropologique de la limite, de l'altérité et de la diversité. Mais il s'agit alors de savoir comment définir ce qui est naturel dans un monde largement anthropisé. Voici par exemple

trois pistes de réflexion :

- On peut déjà relever que la plus naturelle des natures – la nature sauvage – est encore bien de ce monde, quand bien même on la retrouve en proportion assez réduite notamment en Europe. Ainsi, d'après les critères retenus par Mittermeier et ses collègues<sup>2</sup>, ces espaces de *wilderness* (cf. définition p. 29) représenteraient tout de même 44 % des terres émergées, assurément moins si l'on retenait ceux du *Wilderness Act* américain, qui évoque des espaces « où l'homme n'est tout au plus qu'un visiteur temporaire ». Quoi qu'il en soit, la nature sauvage n'apparaît pas comme une réalité marginale à l'échelle planétaire.
- Au-delà de ces espaces, la nature peut aussi être définie comme un ensemble de processus biologiques et physico-chimiques se déployant dans le temps et l'espace. Cette nature-processus s'incarne notamment dans le cas d'une rue de Paris que l'on fermerait et qui verrait surgir un cortège d'herbes folles en quelques semaines, ou dans ces larges espaces de nature férale (cf. définition p. 31) qui se développent en Europe notamment.
- Enfin, si l'on peut rejoindre l'idée qu'il n'y a pas ou plus de pure nature, il ne s'agit plus de penser la nature et l'artifice comme des domaines strictement séparés, mais davantage comme des pôles, entre lesquels peut se déployer un gradient de naturalité (Jamieson, 2002). Il existe ainsi des entités plus naturelles ou plus artificielles que d'autres, et l'on peut envisager de reconduire le naturel dans sa fonction référentielle en se fondant sur l'idée d'un degré de naturalité à améliorer.

Cet impératif humaniste pourrait constituer un argument pour les

acteurs de la protection de la nature, en particulier sur la nécessité – surtout dans ces hauts lieux de naturalité que sont les espaces protégés – d'apprendre à composer avec une nature relativement sauvage, à se familiariser avec elle, pour elle-même et parce que nos sociétés en dépendent.

La problématique du retour des grands prédateurs ou de la fermeture de certains milieux, au-delà de leur dimension symbolique et conflictuelle, peut ainsi apparaître comme des sujets-laboratoires de notre aptitude à accueillir le sauvage comme une altérité précieuse. • **Billy Fernandez**, billy.sic@gmail.com.

## EN SAVOIR PLUS

(1) L'Anthropocène désigne une nouvelle époque géologique dans laquelle l'influence humaine sur l'ensemble des processus physico-chimiques et biologiques de la planète devient significative voire prédominante.

(2) Qui considère des aires supérieures à un million d'ha et dont la densité est inférieure à cinq habitants au km<sup>2</sup>.



### Rewilding

Le *rewilding* vise à restituer sur des territoires adaptés une fonctionnalité des écosystèmes la plus complète et la plus naturelle possible, notamment en réintroduisant diverses espèces « structurantes » de grands herbivores ancestraux pouvant conserver l'ouverture des milieux. La chaîne trophique devant être complète (avec les grands prédateurs et les nécrophages), la pertinence du *rewilding* est largement dépendante de la dimension du territoire concerné.

# Quelle place pour la nature sauvage dans un parc habité ?

Faut-il choisir entre nature sauvage et domestication ? Pas nécessairement. Le Parc national des Cévennes a même fait le pari de la libre évolution en forêt tout en y maintenant certaines activités humaines.

C'est un fait reconnu, le Parc national des Cévennes occupe un territoire façonné par la main de l'Homme depuis des millénaires. Où que le regard porte, l'œil est attiré par un mur de terrasse, un vieux moulin, un béal ou une clède qui sont autant d'éléments qui retracent la lente et laborieuse domestication de l'espace naturel au profit de l'agropastoralisme.

Paradoxalement, la forêt n'a jamais été aussi présente depuis cinq siècles. Suite notamment à l'exode rural et à la déprise pastorale, les surfaces forestières sont passées de 13 % du territoire en 1850 à plus de 70 % aujourd'hui. Ainsi, comme sur de nombreux territoires de moyenne montagne, de grandes surfaces ne trouvent pas de vocation de production agricole ou forestière. Elles sont laissées en libre évolution sans que cela fasse l'objet d'un choix délibéré.

Dans le cadre de l'élaboration de la charte du Parc national des Cévennes, les forêts à haut degré de naturalité ont été cartographiées le plus précisément possible à partir des données à la disposition de l'établissement : carte des forêts anciennes, carte des habitats et de leur état de conservation, données faunistiques et floristiques ponctuelles. L'enjeu de ce travail préliminaire était de sortir d'une opposition entre les activités humaines et la « mise sous cloche », en localisant les zones où la libre évolution était plus intéressante.

Le principe des réserves intégrales a fait l'objet d'oppositions farouches des acteurs du territoire, encore marqués par les zones interdites à la chasse autrefois présentes dans le cœur



Les espaces de nature sauvage (arrière-plan) sont mêlés aux espaces habités (hameau de la Jonte).

© Régis Descamps

du Parc national des Cévennes. En revanche, le maintien de forêts en libre évolution, où la fréquentation, la cueillette et la chasse resteraient possibles, a été accepté, voire demandé par la majorité. Retranchées dans les vallées encaissées ou des rebords de falaises, les forêts les plus remarquables du territoire sont appréciées par les habitants, sans que cela remette en cause l'accomplissement du cycle naturel de la forêt.

Approuvée en novembre 2013 après un long travail de concertation avec le territoire, la charte du Parc national fixe ses orientations pour les quinze années à venir. Dans sa carte des vocations, elle a désigné plus de 9 600 ha de forêts dont la gestion recherchée est la libre évolution. L'établissement public du Parc national

des Cévennes, en partenariat avec l'Office national des forêts, les collectivités territoriales et les propriétaires privés, veille à préserver ces forêts remarquables à travers des outils contractuels ou en dernier recours par des acquisitions foncières. Dans le cadre de cette politique, le conseil d'administration du parc a approuvé l'acquisition à l'amiable de deux forêts privées à haut degré de naturalité (322 ha).

Ainsi, grâce à une approche différenciée dans l'espace et respectueuse des usages des habitants, un équilibre entre sauvage et domestique a pu être trouvé y compris dans le plus habité des parcs nationaux français. • **Grégoire Gautier**, chef du service développement durable, [gregoire.gautier@cevennes-parc-national.fr](mailto:gregoire.gautier@cevennes-parc-national.fr)





Il n'y a pas de nature sauvage pour les Inuit. Leur vision animiste prête une âme aux différentes entités, et il en découle un certain anthropomorphisme. L'inukshut est un cairn habité par une âme et, en langue inuktitut, certains termes sont communs au corps et aux formes de la nature.

© Fabienne Joliet

GÉOGRAPHIE CULTURELLE

## Natures sauvages

Les paysages prennent leur valeur dans l'œil des hommes qui les regardent. Que ce soit chez les peuples autochtones de l'Arctique ou en Occident, la nature n'est sauvage que dans la mesure où elle est pensée comme telle.

**Concernant l'appréhension du sauvage chez les différents peuples sur lesquels vous avez travaillé, qu'est-ce qui vous a le plus marquée ?**

Ce qui m'a le plus marquée, c'est que la nature, comme la géographie, fait l'objet d'une représentation et d'une pratique variable selon les cultures. Ainsi, un espace peut être très important pour une culture, et indifférent pour d'autres, voire rejeté. De même, la nature qualifiée de « sauvage » n'est pas la même pour tous. L'idée de *wilderness* notamment est typiquement occidentale. Elle incarne l'archétype de la nature sauvage en Occident, forgée en Amérique du Nord. C'est pourtant cette conception occidentale du sauvage, supposée sans empreinte anthropique qui prévaut dans les instances internationales de protection de la nature et la plupart des ONG dans le monde. Or, la

*wilderness* n'existe pas pour les Inuit ou les Cris, sociétés autochtones que je connais le mieux. Pour eux, la nature est socialisée, donc étrangère à l'idée de *wilderness*.

La création d'un parc national au Nunavik (Canada) par exemple, emblème de protection de la nature sauvage occidentale, suscite ainsi de gros malentendus entre le gouvernement du Québec instigateur du projet de parc national de Tursujuq et les communautés autochtones Cris et Inuit qui y habitent. Un parc est-il une réserve ? Pourquoi cet intérêt des visiteurs pour une nature sauvage, alors qu'elle est socialisée pour les autochtones ?

**À quoi sont liées les perceptions de la naturalité ?**

Les formes de naturalité sont influencées par la géographie des milieux

naturels bien sûr, mais surtout configurées par les représentations du monde, à la proue des cultures, façonnées par les modes de vies, les religions ou croyances.

Les peuples autochtones ont une vision holiste du monde, au sein de laquelle les hommes et leurs milieux forment un tout organique. Ils font donc partie intégrante de la nature et, réciproquement, la nature fait partie d'eux. D'où certains mots d'inuktitut qui désignent à la fois une partie du corps et un type de territoire, par exemple le bord de l'œil et un rivage. Au sein de cette vision holiste, la notion de propriété privée n'existe pas, tandis que le sentiment d'appartenance aux terres est extrêmement puissant, viscéral. Holistes, l'un et l'autre, et plus précisément animistes, les Inuit et les Cris qui vivent dans le nord du Canada empruntent pourtant des

formes de naturalité différentes : les Inuit sont un peuple de la mer, de la côte arctique (la toundra), tandis que les Cris (amérindiens) sont un peuple de l'intérieur des terres (la forêt et les rivières) subarctiques.

De même, l'interprétation de l'évolution du climat, ou bien de la maladie qui affecte les caribous au Nunavik aujourd'hui, ne fait pas du tout l'objet des mêmes hypothèses que les recherches occidentales, issues de socles cognitifs différents.

A contrario, en Occident, nature et sociétés sont distinctes. Les sociétés souhaitent maîtriser et contrôler (ce qui inclut l'acte de protection) la nature pour pouvoir y vivre. C'est une conception dualiste du monde qui préside depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, avec une position alternative bio-centrique ou bien anthropocentrique.

La mondialisation à l'œuvre tend à rendre hybrides des conceptions de la nature.

Enfin, la mondialisation à l'œuvre tend à rendre hybrides des conceptions de la nature. Pour autant, elles restent articulées autour du pivot de leur vision du monde.

### Est-ce que l'ambivalence du mot sauvage est une particularité de la culture occidentale ?

Oui, le mot sauvage est lui-même ambivalent en Occident, du fait même que les Européens aient donné naissance aux États-Unis et au Canada, où est né le concept de *wilderness* au XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que l'Europe est densément peuplée et a connu des siècles de défrichement et d'artificialisation, la colonisation européenne en Amérique du Nord conduit à renouveler la conception européenne de la nature à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. La nature sauvage qu'elle a rencontrée, qu'elle s'est appropriée en la colonisant, qu'elle a protégée et parfois aménagée, devient l'emblème d'une nouvelle nation occidentale (comme en attestent les Y parcs, Yellowstone et Yosemite) : les États-Unis d'Amérique. Il existe un *distinguo* au sein même de l'Europe, marquée par une culture anglo-saxonne au nord et nord-est, et latine au sud et sud-est. Les pays

anglo-saxons européens ont très tôt emboîté le pas du courant nord américain en créant des parcs nationaux dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (neuf parcs nationaux créés en Suède en 1909 !), tandis que l'Europe latine, par exemple la France, n'a conçu ses premiers parcs nationaux qu'à partir des années 1960 (Vanoise 1963).

Aujourd'hui, en Occident, l'ambivalence réside dans la difficulté à traduire le mot *wilderness* : nature sauvage, spontanée, férale, vierge ?

### Y a-t-il des contradictions entre les discours et la façon dont les sociétés organisent la conservation ?

La perception de la nature en France se manifeste essentiellement dans des actes de conservation mais aussi et surtout dans les aspirations sociales plus que dans la réalité physique de formes sauvages de la nature. La Loire, par exemple, incarne une représentation du « dernier fleuve sauvage d'Europe ». Elle est pourtant le fleuve le plus nucléarisé de France, et aménagé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été classée Patrimoine mondial de l'Unesco en 2001 en tant que paysage culturel ! Le paradoxe va même jusqu'à ce que les habitants veuillent garder les épis de la Loire angevine, ceux-là même que les aménageurs voulaient démolir car cette partie de la Loire n'est plus navigable.

Il peut y avoir des contradictions, notamment entre plusieurs cultures qui se partagent un même espace. Dans un même pays qui accueille plusieurs cultures comme la Suède, une partie du territoire Sami était destinée à être classée comme nature sauvage. Ce sont les Sami qui ont revendiqué le label Paysage culturel de l'Unesco, car pour eux, ce n'était pas une nature sauvage, mais habitée par leur peuple et donc une vision culturelle opposée.

La semaine dernière, j'ai croisé dans la rue des militants de l'ONG Greenpeace qui dénonçaient l'« Arctique en danger ». Le réchauffement climatique facilite l'accès aux gisements de matière première qui se trouvent dans son sous-sol, ouvrant la voie aux excès de convoitise des grandes puissances mondiales. Or, l'Arctique est un espace vécu, identitaire, et non une *wilderness*. Il me semble incroyable d'entreprendre des actions de défense

ou de protection du Pôle Nord sans concerter les Inuit. • **Fabienne Joliet**, géographe culturelle, Agrocampus Ouest, Institut national d'horticulture et du paysage

#### LIRE FABIENNE JOLIET

*Ceux qui regardent font le paysage. Les Inuits d'Umiujaq et le parc national Tursujuq (Nunavik)*, Téoros, vol. 31, n° 1, 2013.

*Le Wilderness, une manière d'Être au paysage : le prisme paysager de Tremblant* (Québec), [en coll. avec P. Jacobs], Cahiers de Géographie du Québec, vol. 53, n° 148, avril 2009, p. 27-46.

*Quelle naturalité du paysage ligérien ? La Loire du Maine-et-Loire*, Noroïs, vol. 3, n° 192, 2004, p.85-94.

*Umiujaq, regards inuit sur le paysage*, Montréal, PUQ, 2012.



**Cécile Rousse** a remporté notre concours de dessin « Dessine-moi le sauvage ».

Elle travaille à la LPO en tant qu'illustratrice pour L'Oiseau Mag Junior. L'aquarelle proposée fait partie d'une série intitulée "Drôles d'Oiseaux". Vous pouvez retrouver son travail sur son site [www.pouletduboisdore.fr](http://www.pouletduboisdore.fr)



#### Wilderness

Vaste étendue de nature sauvage, où les processus naturels ne sont peu ou pas entravés par l'anthropisation, où l'homme lui-même n'est qu'un visiteur temporaire.





Bisons d'Europe dans la réserve des Monts d'Azur (06).

© E. Schütz

EUROPE

## Rewilding avec les grands herbivores

Des grandes réserves d'Europe du Nord à certains parcs nationaux emblématiques, le *rewilding* réhabilitant la grande faune est une option qui commence à émerger. Intérêt et limites du système.

Le concept de *rewilding* (voir définition p.26) est né de la volonté de certains gestionnaires d'espaces naturels, notamment aux Pays-Bas dans les années 1980, d'initier le « pâturage naturel » sur quelques réserves avec les deux groupes d'espèces référentes de grands herbivores (bovins et chevaux). Dans ce cadre, différentes races archaïques (Highland cattle, Galloway...) ou substituts des espèces disparues (aurochs reconstitué, tarpan) sont utilisées dans des contextes de « dédomestication ». Dans certains cas, le Bison d'Europe et les cervidés complètent cette guildes associant *grazers et browsers*<sup>1</sup>.

Néanmoins, ces expériences de pâturage naturel ne peuvent être présentées comme un véritable *rewilding* dans la mesure où la chaîne trophique reste incomplète de par l'absence des grands prédateurs et des nécrophages. Compte tenu d'un contexte local inadapté, certaines ONG hollandaises ont donc exporté le concept dans quelques pays où la situation économique induit encore une forte déprise agricole (Roumanie,

Bulgarie, etc.) et où les grands prédateurs sont naturellement présents. La principale d'entre elles, Rewilding Europe, mène actuellement plusieurs programmes de ce type sur des territoires ne bénéficiant pas forcément d'une protection légale. Pour autant, la qualité de ces programmes reste très inégale et largement dépendante de la pertinence scientifique des partenaires locaux.

### DES PARCS NATIONAUX EN POINTE

Une autre approche pour l'expression du sauvage ou de la libre évolution en Europe existe à travers l'action développée par certains parcs nationaux. Si cette approche concerne principalement les biotopes (tourbières, forêts...) laissés en libre évolution, certains parcs sont plus orientés sur l'accueil de la grande faune avec des densités proches du naturel et donc généralement impactantes pour les activités humaines traditionnelles. Dans ce cas, l'écotourisme centré sur l'observation de ces espèces constitue une alterna-

tive intéressante pour ces espaces peu ou pas exploités.

Bien que les régions à faible densité de population, telle la Scandinavie, apparaissent favorisées, l'Europe méridionale, bien plus peuplée, est également concernée. C'est le cas de l'Espagne avec certains espaces protégés de la cordillère cantabrique comme le Parc naturel de Somiedo, avec une activité pastorale compatible et sans gros enjeux forestiers. Si ces territoires sont bien connus pour abriter de bonnes populations d'ours, de loups et de vautours, ils le sont moins pour les densités d'ongulés sauvages. Le Cerf élaphe en particulier contribue au maintien d'une ouverture partielle de cet écosystème hétérogène (vieilles forêts, landes atlantiques à bruyères, prairies) à la biodiversité remarquable<sup>2</sup> grâce à la complémentarité de son action avec celle des bovins et des équins rustiques présents en liberté toute l'année (pour partie). Ils remplacent ainsi les grands herbivores ancestraux disparus.



### Le pâturage naturel

Dans le cadre du pâturage naturel, les grands herbivores évoluent librement et retrouvent l'ensemble de leurs comportements naturels, y compris sociaux. Aucune intervention humaine n'est appliquée (prophylaxie, affouragement hivernal...) en dehors des obligations administratives. Sur l'ancien polder d'Oostvaardersplassen aux Pays-Bas, les grands troupeaux d'herbivores maintiennent un paysage ouvert au bénéfice de l'avifaune et en particulier des anatidés.

En Italie, si l'Ours marsicain et le Loup sont considérés comme les espèces phares du Parc national des Abruzzes, les ongulés sauvages participent aussi largement aux équilibres naturels et à l'animation écotouristique du parc avec en particulier la superbe sous-espèce endémique d'Isard<sup>3</sup> et le Cerf élaphe dont les rassemblements sur les prairies alpines au moment du brame sont particulièrement impressionnants. L'Europe orientale présente également des références intéressantes, notamment au sud-est de la Pologne dans le massif des Carpates. Sur près de 30 000 hectares, le Parc national des Bieszczady est géré principalement en réserve intégrale tout en faisant l'objet, là aussi, d'une valorisation écotouristique importante. Il abrite l'une des rares populations véritablement sauvages de Bisons d'Europe qui prospère d'ailleurs largement au-delà de ses

limites. Castors, cerfs et plus rarement élans, complètent la guildes des grands herbivores alors que les trois grands prédateurs (loup, ours, lynx) sont également présents.

Dans un contexte différent, on peut également mentionner l'exemple suisse du Parc national des Grisons qui, sur ses 17 000 ha majoritairement boisés en résineux, applique une politique de non intervention totale permettant aux cerfs et chamois de conserver les prairies forestières en lieu et place du bétail domestique, exclu du parc.

### ET EN FRANCE ?

L'approche « pâturage naturel » et *rewilding* est-elle envisageable en France où la gestion de la biodiversité et des espaces protégés est essentiellement axée sur une intervention mécanisée, un pâturage domestique dirigé ou, pour ce qui est des « grands espaces » de montagne, sur un pastoralisme majoritairement ovin ? Si le pâturage naturel a été tenté sur quelques réserves<sup>4</sup>, il reste aujourd'hui confidentiel. Quant au *rewilding*, le contexte culturel et socio-économique n'apparaît pas encore favorable à cette option dans l'état actuel des choses. Sa mise en place à titre expérimental sur quelques « territoires d'exception » pourrait néanmoins s'avérer intéressante<sup>5</sup>. Sur le plan scientifique, elle permettrait de bénéficier d'un référentiel inédit pour les processus écosystémiques non dirigés. Sur le plan économique, elle pourrait initier un nouveau type de valorisation pour certains territoires enclavés grâce à l'écotourisme d'observation dans un contexte où

l'élevage traditionnel connaît les difficultés dues en particulier à une filière économique en régression (compromisant la cohabitation avec les grands prédateurs) et reste fortement dépendant des subventions publiques.

En attendant, certaines réserves clôturées peuvent constituer, sous certaines conditions, une amorce intéressante à l'instar de celle des Monts d'Azur dans les Alpes-maritimes qui accueillent cerfs, bisons et chevaux de Przewalski. •

**Marc Michelot**, Arthen, marc.michelot@sf.fr, **Vincent Vignon**, OGE, v.vignon@oge.fr

(1) « Brouteurs d'herbe » et « brouteurs de feuilles ».

(2) Abondance de la Vipère de Séoane et grande diversité des orthoptères et des lépidoptères tels que l'endémique Moiré asturien.

(3) *Rupicapra pyrenaica ornata* la bien nommée !

(4) En particulier à l'initiative de Thierry Lecomte sur le marais Vernier dans les années 1980.

(5) Le groupe de travail HOPE (Herbe Ongulés Pâturage Ecosystème), récemment mis en place, réfléchit actuellement à cette orientation.



### Nature férale

Qualifie un animal domestique – et par extension, un écosystème – qui reprend une dynamique spontanée en absence de l'action de l'homme. Il y a débat sur le degré d'artificialisation (et donc de réversibilité) de la domestication (elle laisse par exemple intacte la filiation et dans certains cas les animaux conservent une capacité d'autonomie une fois dans la nature).



### Grands herbivores et forêt

La forêt constitue pour la majorité des écologues l'état de référence d'un écosystème en libre évolution en Europe. Cette théorie s'appuie sur le fait que la plupart des données paléo-écologiques montrent que le milieu largement dominant, sinon exclusif, durant l'holocène était la forêt. Elle sous-entend que les grands herbivores sauvages n'ont pas d'impact significatif pour maintenir des milieux ouverts. Ces derniers, apparus au néolithique avec les défrichements, ne pourraient donc être conservés que par l'action de l'homme et de ses troupeaux domestiques. En contradiction avec cette théorie, le biologiste néerlandais Frans Vera a été un des premiers en Europe à faire émerger l'idée que les grands herbivores avaient toujours entretenu des milieux ouverts significatifs en forêt.

Une troisième voie émerge aujourd'hui et considère que la référence holocène n'est pas « naturelle », dans la mesure où un nouvel intervenant a modifié la donne : *Homo sapiens*. En effet, l'action de ce dernier sur les grands herbivores, dès le début du réchauffement post-glaciaire, a pu être déterminante en éliminant les plus impactantes de ces espèces (méga herbivores) et en raréfiant fortement les autres, entraînant ainsi une fermeture du milieu inédite au regard des périodes interglaciaires précédentes. En effet, de récentes études montrent que durant le dernier interglaciaire, ces grands herbivores ont toujours été présents, associés à de larges milieux ouverts. Cette hypothèse ne peut néanmoins se vérifier qu'en présence de la guildes complète des espèces et avec des densités véritablement naturelles incluant évidemment la présence des grands prédateurs.





La bétulaie de Bitche (Vosges du Nord).

© J.C. Génot

## COLLECTIVITÉS

## Des sanctuaires de nature dans les communes volontaires

Le territoire se mobilise afin de garantir une protection durable à des éléments naturels emblématiques, que les acteurs ont eux-mêmes désignés.

La nouvelle Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord prévoit de créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du parc et de les mettre en réseau. Il ne s'agit pas de donner un statut réglementaire à ces propriétés communales ni de les choisir parmi des zones déjà inventoriées sur le territoire du parc. Initiative du conseil scientifique, cette expérience doit être l'occasion pour les communes et les habitants de s'exprimer sur le type de nature, sauvage ou domestiquée, qui mérite d'être « sanctuarisée » et sur la nature même de cette sanctuarisation. Elle implique un travail de fond avec les élus locaux et les habitants au travers d'animations destinées aux scolaires et aux habitants sous forme d'approche sensible, d'inventaires participatifs voire de médiation artistique pour connaître leur perception de la nature et les valeurs qui s'y rapportent (curiosité, rejet, vision utilitaire, bien-être, valeur intrinsèque, inspiration artistique, etc.), afin de permettre l'appropriation locale du sanctuaire. Un appel à projet « désigner un sanctuaire » a été envoyé aux cent dix communes du parc en juin

2015, à la suite duquel neuf communes ont contacté le parc dont cinq ont été retenues dans un premier temps. Ces cinq communes ont proposé six sites, compris entre 60 ares et 4,7 ha. Il s'agit principalement de forêts spontanées sur d'anciennes terres agricoles, de friches humides et d'un verger haute tige avec haies et vieux arbres fruitiers, seul site faisant l'objet d'un usage agricole. À une seule exception, il n'existe aucun inventaire de la faune et de la flore. Ces sites représentent une nature de proximité car ils sont tous accessibles à pied par les habitants de la commune concernée. Ils sont presque tous classés en zone N dans le plan local d'urbanisme. Les cinq communes ont signé une convention avec le parc pour sceller l'appartenance au réseau des sanctuaires et s'engager pour la prise en compte de leur site. Un correspondant pour chaque site a été désigné par la commune. Il s'agit du délégué au parc, voire de la chargée de l'environnement de la commune. Le parc soutient financièrement les communes pour les animations, la première année de l'entrée dans le

réseau. Le prototype d'une signalétique commune a été conçu par un artiste local, ainsi que la maquette d'un document d'information sur chaque sanctuaire. Ces sanctuaires pourraient faire partie de l'observatoire photographique du parc. Ils peuvent également contribuer à l'échelle locale à la déclinaison de la Trame verte et bleue.

Cette opération a pour originalité d'aborder la question de la nature par l'appropriation locale. Ce sanctuaire deviendra ce que les élus locaux et les habitants décideront d'en faire et pas ce que les spécialistes de la protection peuvent imaginer. Il peut devenir un lieu auquel la commune pourrait s'identifier au même titre qu'une place de village ou un monument. Il a vocation à accueillir les habitants qui veulent découvrir ce bout de nature sauvage plus ou moins oubliée qui relève plus du Tiers paysage cher à Gilles Clément que d'un site « patrimonialisé » par le monde des gestionnaires de la biodiversité. • **Jean-Claude Génot**, PNR Vosges du Nord, [jc.genot@parc-vosges-nord.fr](mailto:jc.genot@parc-vosges-nord.fr)

# Les espaces de naturalité : préservation, reconnaissance, valorisation

Si la prise de conscience et l'attrait pour le sujet sont relativement récents, le retour du « sauvage » est un phénomène ancien autant qu'il est progressif et discret. Les espaces voués à préserver la naturalité ne sont pas non plus une nouveauté.



RBI de la Tonne - Forêt domaniale d'Hémilly (57).

© Nicolas Drapier

d'itinéraires de traversée, l'élimination d'espèces exotiques, la régulation des ongulés par la chasse en l'absence de prédateurs.

De nombreux espaces de naturalité échappent à cette comptabilisation, du fait de l'absence de protection par un acte à la fois réglementaire et pérenne (un des critères de l'UICN) :

- îlots de sénescence issus de décisions d'aménagement forestier ou de contrats Natura 2000 ;
- zones classées hors sylviculture par arrêté d'aménagement, pour une durée d'au moins vingt ans ;
- autres – et vastes – espaces forestiers ou anciens espaces agricoles, que leur simple mais durable déprise a permis de qualifier de nature férale.

## ...ET VALORISATION DES ESPACES OÙ « PLUS RIEN NE SE FAIT »

Selon la formule consacrée, la non-exploitation n'est pas la non-gestion : suivis et autres études, information et sensibilisation du public (sur l'intérêt des réserves intégrales comme sur le fait que ce statut affecte plus l'exploitation forestière qu'il ne bannit systématiquement tout autre usage)... Si elle ne présente souvent pas un caractère très actif ni visible, la valorisation de ces espaces est une réalité. Mais s'ils sont bien entrés dans le « logiciel » des forestiers et autres gestionnaires, il reste encore souvent de quoi faire pour la promotion des divers espaces de naturalité auprès du public, ainsi que d'élus et acteurs socio-économiques, afin qu'ils puissent y voir autre chose que des lieux abandonnés. • **Nicolas Drapier**, ONF - direction forêts et risques naturels, nicolas.drapier@onf.fr

Bien qu'elle ne soit pas seule concernée, c'est souvent à la forêt que l'on pense à propos de naturalité, à laquelle sont consacrés des espaces allant d'îlots de sénescence de quelques hectares jusqu'à de plus ou moins grandes réserves intégrales. À leurs différentes échelles spatiales, ces objets se complètent, mais tous ne bénéficient pas d'une même reconnaissance au regard de politiques d'espaces protégés, et leur visibilité s'en ressent d'autant.

Pour les forêts relevant du régime forestier, les premières réserves biologiques intégrales (RBI) datent de 1953. Le concept a été précisé à la fin des années 1990, assorti d'une notion de surface minimale (50 à 100 ha) appropriée à l'expression d'un certain niveau de dynamique naturelle des habitats forestiers (et non d'écosystèmes complets jusqu'à leurs grands herbivores et prédateurs). Si les « petites » RBI ont permis de développer un réseau représentatif de la diversité des forêts de métropole

(plus de soixante-dix sites fin 2015), l'expérience montre en revanche que la création de grandes RBI se heurte à des contraintes sociales autant qu'économiques. De fait, la forêt est particulièrement exposée aux expressions contradictoires de la demande sociale : naturalité certes, mais aussi espace de récréation (surtout associé à une image de « propreté »), espace de production soumis à une demande croissante d'écomatériau-bois et d'énergie renouvelable.

## RECONNAISSANCE...

Les réserves intégrales (RI) au sens de la catégorie Ia de l'UICN comptent en France métropolitaine environ 21 000 ha de RBI (12 000 ha en projet), plus environ 1 700 ha de RN intégrales (par leur acte de classement), ainsi que de petites parties boisées des deux RI de parc national. Il est à noter que la reconnaissance des RBI en catégorie Ia a tenu compte de principes de gestion incluant la sécurisation





La digue à la mer impacte la connexion entre le côté plage et le côté anciens salins.

© Mario Kliszewski (CEN LR)



NARBONNAISE

## Quel degré d'interventionnisme pour quelles espèces ?

Dans les anciens salins de Sainte-Lucie, s'est posée la question de la place à laisser aux dynamiques naturelles. Entre objectifs de gestion et attachement au paysage, l'élaboration du plan de gestion a permis de mettre les questions sur la table.

Suite à la dégradation des ouvrages hydrauliques et des digues dans les anciens salins de la Réserve naturelle régionale de Sainte-Lucie, les gestionnaires – Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et commune de Port-La Nouvelle – se sont trouvés dans l'impossibilité de gérer le site, propriété du Conservatoire du littoral, tel que prévu initialement. Il s'agissait de favoriser les Sternes naines et autres laro-limicoles par la création d'îlots de reproduction accompagnée d'une gestion précise des niveaux d'eau.

La mise en valeur d'un important patrimoine floristique dans la partie nord des salins et le nouveau contexte hydraulique posent de nouveau la question des objectifs et moyens de gestion pour les salins. Toutefois, cette question est réfléchiée à l'échelle du lido, salins et plage, la plupart des espèces et habitats étant communs aux deux espaces. La plage, séparée des salins par une « digue à la mer » présente une dynamique de milieux et un patrimoine floristique remarquable. Dunes

mobiles, dunes grises, steppes salées, fourrés halophiles méditerranéens – appelées sansouïres dans la région – et prés salés s'y succèdent et la présence d'une dizaine d'espèces patrimoniales comme le très rare *Statice* diffus, la grande Lavande de mer, la Loefflingie d'Espagne est constatée.

Dans l'optique du futur plan de gestion de la RNR, trois scénarios possibles pour les anciens salins sont identifiés : « Vers des paysages de sansouïres », scénario de libre évolution des milieux mis en eau par les précipitations et coups de mer ; « Maintien des paysages de salins », scénario qui vise l'accueil des laro-limicoles et nécessite la remise en état complète des infrastructures de pompage et de digues ; « Paysages de sansouïres au nord et de salins au sud », c'est-à-dire un scénario mixte.

Chaque option fait l'objet d'une prospective de l'évolution des enjeux écologiques (CEN LR) et d'une analyse hydraulique.

À l'issue d'une année de travail étroit entre les gestionnaires, le comité

consultatif et les scientifiques (CSRPN, conseil scientifique commun au PNR et à la RNR, et conseil du Conservatoire du littoral), le scénario mixte est retenu.

Au nord, la disparition progressive de la digue à la mer ouvre la perspective de la restauration d'une unité écologique cohérente, permettant le repli des très forts enjeux environnementaux de la plage face à l'élévation prévisible du niveau de la mer. La remise en état du sud des salins contribuera, quant à elle, à l'indispensable maillage de sites propices aux laro-limicoles à l'échelle de la côte méditerranéenne. Le scénario sera mis en œuvre dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'extension du port, limitrophe de la réserve. Ainsi, un nouvel avenir se dessine pour le lido, où la non-intervention favorable aux processus naturels côtoie une gestion en faveur d'un groupe d'espèces emblématiques, tout en satisfaisant la population locale, attachée aux paysages saliniers. • **Emmanuelle Romet**, Conservatrice RNR Île Sainte-Lucie, [e.romet@parc-naturel-narbonnaise.fr](mailto:e.romet@parc-naturel-narbonnaise.fr)

# Des « rivières bijoux » que nous pouvons encore préserver

Aller plus loin que les statuts de conservation pour préserver les dernières rivières sauvages : c'est le but du label porté par European Rivers Network (ERN) et le Fonds pour la conservation des rivières sauvages.

En 2007, suite au lancement du chantier d'un barrage EDF jugé inutile sur le Rizzanese, un des derniers fleuves côtiers méditerranéens intacts de Corse, le WWF, ERN, quelques acteurs de la conservation et du monde de la pêche ont lancé un nouvel outil au service de la naturalité des rivières : Rivières Sauvages. Un fonds de dotation a été créé en 2010. Rivières Sauvages a pour but de créer de la valeur partagée, sur une base volontaire, autour de la protection des ultimes milieux naturels d'eau courante en excellent état de conservation et toujours menacés. L'aventure collective en faveur de la préservation de la naturalité n'a pas fait fuir les acteurs des bassins versants pilotes pressentis : Chéran, Valserine, Vis, Léguer. Dix ans plus tôt, ce même monde rural aurait certainement perçu l'initiative comme une menace de relégation vers un territoire de second rang, hors du progrès, une « réserve d'Indiens ».

L'innovation intéressante est là, dans le fait qu'on puisse, sans passer par la case réglementaire (projet de réserve naturelle, nationale ou régionale, ou autre, toutes procédures longues et coûteuses), construire une communauté d'intérêts pour préserver les derniers bijoux en rivières courantes. Le projet a donc été bien accueilli sur les sites pilotes, puis les suivants : Fangu et Travu en Corse, Artoise dans l'Aisne. La création d'un label « Site Rivières Sauvages », avec un référentiel scientifique rigoureux, porté par la communauté locale, les riverains, les élus, les acteurs économiques, attribuée par un tiers, l'Afnor (Association française de normalisation) reconnaissant l'engagement des acteurs locaux, a intéressé les acteurs.



Valserine dans le PNR du Haut-Jura.

© PNR Haut-Jura

## QUEL EST LE PLUS APPORTÉ PAR LE STATUT « RIVIÈRES SAUVAGES » ?

Rivières Sauvages apporte une volonté, dès l'amont du projet, après identification des sites potentiels avec les acteurs de terrain et les scientifiques, de co-construire un programme d'actions de préservation avec tous les acteurs locaux, à commencer par les acteurs économiques : nous vivons dans un pays peuplé, il y a sur tous les bassins versants des activités, forestières, agricoles, voire de production d'énergie, qui altèrent la naturalité. Il faut coopérer, avec, en bout de réflexion collective, la protection du patrimoine commun, la rivière sauvage. Cela permet de créer une image nationale, voire internationale, attractive pour un territoire rural protégeant son « capital naturel ».

Les projets ne s'inscrivent naturellement pas sur des territoires vierges

de toute initiative et prescriptions réglementaires. Les rivières sont en ZNIEFF, appartiennent au réseau Natura 2000, sont situées pour partie dans un PNR, une réserve, un site classé, ont fait parfois l'objet d'un contrat de rivière. Les appartenances varient ainsi que le degré de contraintes et leur respect. Le programme Rivières Sauvages a la particularité de construire un programme d'actions locales pour l'ensemble du bassin versant. À l'échelle nationale, il permet de bénéficier de connaissances, de reconnaissance et d'apports financiers importants. La démarche pérennise, renforce les démarches et le travail des acteurs locaux, par exemple dans la poursuite de contrats de rivières innovants, devenant des « Contrats de Rivières Sauvages ». • **Roberto Epple**, président de ERN, [www.rivieres-sauvages.com](http://www.rivieres-sauvages.com)





Le massif de Belledonne, un vaste espace sauvage ayant fait l'objet d'une réintroduction du bouquetin en 1983.

© Billy Fernandez

STRATÉGIE

# Réintroduire, laisser-faire ou les deux ?

Redonner de la place au sauvage, on peut le faire... sans rien faire. Mais on peut aussi estimer que dans certains cas la naturalité ne s'obtient pas sans actions fortes, comme les réintroductions.

Alors que l'acceptation sociale est invoquée contre les projets de renforcement des populations et les réintroductions, les enquêtes montrent que le public est souvent favorable au retour des espèces.

Les grands prédateurs, en particulier, font actuellement polémique. Pourtant, malgré les très virulentes déclarations et actions des anti-ours pyrénéens, les habitants des Pyrénées sont très largement favorables aux réintroductions afin de renforcer l'actuelle population ursine. Selon un sondage ifop de 2005<sup>1</sup>, 84 % des Pyrénéens se déclarent favorables au maintien d'une population d'ours et 77 % à sa réintroduction. Même chose avec le lynx. Les Francs-Comtois ont régulièrement montré qu'ils sont très largement attachés aux relâchés des jeunes lynx orphelins qui ont fait l'objet de soins au Centre Athénas. Pour le loup, l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), avait commandé un sondage à L'ifop<sup>2</sup> afin de mesurer son acceptation sociale. Alors que la poli-

tique de tirs devenait la seule alternative proposée par les pouvoirs publics face à l'opposition de plus en plus virulente des organisations agricoles et des chasseurs. Le sondage était là aussi sans appel : 80 % des sondés étaient opposés à l'éradication du loup. Un taux qui était même de 84 % dans les zones rurales. Soit l'inverse de ce qui est si souvent colporté, affirmant que se sont les citoyens qui seraient majoritairement favorables au retour des grands prédateurs.

Les oppositions viennent du monde de l'agriculture, car le plus souvent impacté, ou celui de la chasse, qui pourtant depuis fort longtemps pratique non pas seulement des réintroductions, mais aussi des introductions (faisan vénéré, colin de Virginie...).

Mais les opposants aux réintroductions se trouvent aussi parmi les protecteurs de la nature, qui présentent une très grande diversité dans leur perceptions de ce genre d'expérience. Pour certains, pour obtenir un haut degré de naturalité, il convient de ne pas inter-

venir ni sur les milieux naturels ni sur la faune sauvage, qui devrait revenir d'elle-même lorsque les conditions écologiques seraient réunies.

Si cela avait été mis en pratique, nous n'aurions sans doute, à ce jour, pas de Vautours fauves et moines, ni de gypaètes dans les Alpes ou les Cévennes. Plus d'ours dans les Pyrénées depuis douze ans. Le castor ne serait présent que dans le Rhône. Il faudrait aller au Parc du Grand Paradis pour voir les seuls bouquetins des Alpes au monde. Peut-être resterait-il quelques très rares bisons d'Europe, mais uniquement dans des zoos.

## RÉTABLIR LA FONCTIONNalité DES ESPACES NATURELS

Malgré ces réussites, de nouveaux projets sont bloqués. Les velléités de réintroduire le Pygargue à queue blanche dans l'est de la France ont été enterrées. Certes, il arrivera sans doute prochainement dans l'est de l'hexagone, en provenance d'Allemagne où la population de ce grand rapace a

dépassé les trois cents couples. Mais combien de temps faudra-t-il avant de voir ce géant des airs dans la Dombes, la Brenne ou la Camargue ? Pourtant, la prédation du grand cormoran par le pygargue pourrait être un facteur d'acceptation sociale de ce dernier. Les pêcheurs, en particulier, et les pisciculteurs pourraient y voir une solution face à l'impact (réel ou non) de la prédation du cormoran.

Les réintroductions n'ont pas en effet pour seul but de sauver les espèces de la disparition, mais doivent également être considérées comme un enjeu pour la fonctionnalité des espaces naturels. En Europe, entre les années 2000 et 2030, trente millions d'hec-

tares seront abandonnés par l'agriculture. Soit l'équivalent de la surface de la Pologne ! Ces anciens terrains agricoles deviennent friches puis, selon leur situation, des steppes ou de jeunes forêts. À une telle échelle, il n'est évidemment pas envisageable d'y mener une gestion conservatoire par pâturage, fauchage ou autres mesures de gestion active (cf. Grands herbivores et forêt p. 31). Plus que jamais, le rôle des herbivores sera primordial dans l'évolution de ces espaces. Mais en France, comme dans nombre de pays européens, la guildes des herbivores est réduite aux espèces de petite taille : chevreuils, cerfs, chamois... Il manque les bisons, les élans et les chevaux, qui, tout trois, sont complémentaires de nos

ongulés sauvages en matière d'impact sur la végétation.

La France est culturellement, et surtout politiquement, très attachée à l'image d'une agriculture « gardienne » des paysages. Des moutons plutôt que des loups... Mais il faudrait au plus vite penser à la reconversion de milliers d'exploitations agricoles. Un tourisme vert, maîtrisé, basé sur l'observation de la grande faune, se développe chez nos voisins. Ce pourrait être une solution aussi en France. • **Pierre Athanaze**, Président d'Action Nature Rewilding Europe

(1) APNE pyrénéenne « ADET Pays de l'ours »

(2) septembre 2013, avec One Voice, une autre association de défense des droits des animaux



© RNN Lac de Remoray

Les trois derniers plans de gestion de la Réserve nationale du lac de Remoray comprenaient des travaux de restauration visant à plus de naturalité :

- amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau, avec des linéaires multipliés par 1,7 à 2 ;
- augmentation des hauteurs de lame d'eau d'étiage et diversification notable des écoulements ;
- reconstitution des réserves hydriques, avec le retour de la fonctionnalité de la zone humide (connexion des cours d'eau avec leurs zones humides) ;
- rafraîchissement des températures aquatiques ;
- gains hydrobiologiques (invertébrés aquatiques, poissons) et biologiques (insectes, oiseaux, batraciens) considérables.

La réserve a également opéré au passage de la forêt de la Grand'Côte en réserve biologique intégrale.

## À SUIVRE...

### Mesurer la part du sauvage dans la dynamique forestière

Au cœur de la politique des réserves intégrales, la libre expression des processus naturels joue un rôle essentiel dans la conservation d'espèces liées aux stades sylvoles les plus avancés. Son application dans d'autres espaces protégés, comme les réserves naturelles, n'est néanmoins pas systématique. À défaut, d'autres choix de gestion permettent de restaurer en partie la naturalité des forêts, tout en maintenant une activité de production.

Si les mesures de gestion diffèrent, les suivis par placettes permanentes jouent un rôle majeur dans l'évaluation de leur mise en œuvre : à quelle vitesse le bois mort s'accumule-t-il, se décompose-t-il ? Quels sont les impacts de mes choix de gestion ?

Depuis février 2015, les premiers sites ayant fait l'objet de relevés par le protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF), engagent leur premier cycle de remesures ; le début d'une longue série. Que nous apprennent ces nouvelles mesures ? Un pas de temps de dix ans est-il suffisant pour voir apparaître des évolutions significatives ? Ces questions feront l'objet d'un article dans le prochain numéro d'*Espaces naturels*.

**Nicolas Debaive**, RNF, nicolas.debaive-rnf@espaces-naturels.fr



## POUR SUIVRE LA RÉFLEXION

Le dernier numéro de la revue scientifique de *Bourgogne-Nature* n°21/22 rend compte du 37<sup>e</sup> colloque de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères sur le thème des « Mammifères sauvages : recolonisation et réémergence ». [contact@bourgogne-nature.fr](mailto:contact@bourgogne-nature.fr).

À venir dans la revue *Vertigo*, un article de Cécile Gounot (ONCFS) sur la transposition de la notion de risque majeur à la prédation. [vertigo.revues.org](http://vertigo.revues.org).

**Mais encore...**

John Muir, *My First Summer in the Sierra*, 2007.





Le Célocante, un navire de pêche de 25 mètres a échoué sur les rochers, au pied du phare des Pierres-Noires, au large

© Fabien Boileau



## La contravention de grande voirie, **un outil efficace**

Quand un navire s'échoue en plein cœur de parc naturel marin, à proximité d'une réserve, comment accélérer le traitement de l'épave ? Le Parc naturel marin d'Iroise a utilisé la contravention de grande voirie. Simple et rapide.

### PAS D'AMENDE, MAIS UNE DÉPOLLUTION OBLIGATOIRE

Quelques jours plus tard, les inspecteurs de l'environnement du Parc naturel marin d'Iroise ont dressé une contravention de grande voirie pour atteinte à l'intégrité du domaine public maritime. Cette procédure a été transmise au tribunal administratif.

Devant les difficultés rencontrées pour extraire le navire du domaine public maritime, le conseil de gestion, organe de gouvernance du Parc naturel marin d'Iroise, a délibéré en faveur de sa dépollution complète par l'armateur, lui évitant ainsi une nouvelle coûteuse tentative de renflouement.

Par jugement du 13 mai 2015, le tribunal administratif de Rennes a retenu l'atteinte portée au domaine public maritime et confirmé l'obligation d'enlèvement des éléments polluants de l'épave, listés par le conseil de gestion du parc. En raison des circonstances très particulières de l'accident, il a exonéré l'armateur d'une peine d'amende, qui aurait pu compléter cette obligation. L'armateur disposait d'un délai de quatre mois à compter du jugement pour faire réaliser les travaux et cette obligation était assortie d'une astreinte de 500 € par jour de retard dans l'exécution du jugement.

### REMETTRE EN ÉTAT LE DOMAINE PUBLIC

La contravention de grande voirie est une procédure particulière, régie par les articles L.2132-2 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques. Contrairement aux

procédures judiciaires, elle permet de condamner le contrevenant pour toute atteinte au domaine public, y compris s'il n'avait pas l'intention de nuire. L'élément intentionnel n'a donc pas à être rapporté.

**Cette procédure nous a paru plus simple et plus rapide que la procédure judiciaire.**

Les infractions constitutives d'une contravention de grande voirie peuvent être constatées par les inspecteurs de l'environnement affectés dans les parcs naturels marins et les parcs nationaux, mais aussi par les gardes du littoral et des réserves naturelles. Sa grande force réside dans le fait que c'est le directeur de l'établissement public (dans ce cas le directeur de l'Agence des aires marines protégées) qui saisit directement le président du tribunal administratif.

Cette procédure a paru plus simple et plus rapide que la procédure judiciaire, le but principal étant la remise en état du domaine public. Les agents se sont appuyés sur l'article L334-7 du code de l'environnement et ont considéré que l'épave, non dépolluée, portait « atteinte à l'intégrité et à la conservation du domaine public inclus dans le périmètre d'un parc naturel marin ».

Dans un premier temps, une procédure judiciaire n'était pas envisageable puisque la présence de l'épave était due à un accident (pas d'élément intentionnel). Le jugement du tribunal a permis de faire pression sur l'arma-

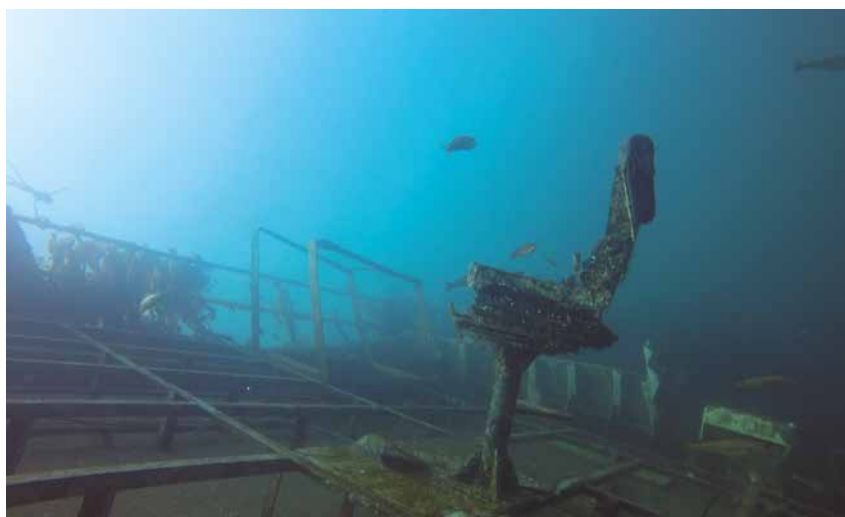


du Conquet, le 22 mai 2014.

En mai 2014, le Célacante, un navire de pêche professionnelle de 25 mètres, portait assistance à un voilier en difficulté. Lors de la manœuvre, la remorque s'est prise dans l'hélice et le navire privé de propulsion s'est échoué sur les roches des Pierres-Noires. L'équipage a été rapidement évacué sain et sauf. Le haut fond des Pierres-Noires est situé au cœur du Parc naturel marin d'Iroise, à proximité de la Réserve naturelle nationale d'Iroise. Cette zone très riche est fréquentée par un groupe sédentaire de grands dauphins, de nombreux phoques gris et l'ensemble des espèces d'oiseaux marins présentes dans l'archipel de Molène. Les conditions de mer y sont rarement calmes et des vagues de plus de dix mètres y sont régulièrement enregistrées.

Profitant de conditions météorologiques inhabituellement clémentes, la Marine nationale a pu retirer le 27 mai environ 30 m<sup>3</sup> d'huiles et de gasoil.

Le 12 juillet, une société mandatée par l'armateur a tenté de déséchouer le navire. L'opération n'a pas abouti et le navire a sombré par 10 mètres de fond.



Épave du navire Célacante.

© Antoine Bésnier



- teur pour que le navire soit dépollué, malgré les difficultés rencontrées lors de la tentative de renflouement. Une peine d'amende aurait pu venir compléter cette obligation.

**LE RÔLE DÉCISIF DES ÉQUIPES DU PARC**

Dans cette affaire, l'action du Parc naturel marin d'Iroise a été décisive. Alors que le navire venait de s'échouer, les agents ont participé aux opérations coordonnées par la Marine nationale permettant de prévenir une pollution par hydrocarbures. Dans un second temps, disposant de moyens nautiques et de compétences pour naviguer dans cette zone, ils ont pu constater l'infraction et dresser le procès verbal en tenant compte des enjeux de conservation très importants du secteur. Par la suite, ils ont mobilisé leurs compétences de plongeurs aux côtés de la Marine afin de procéder, en urgence,

Les agents ont extrait de l'épave **plusieurs mètres cubes de déchets plastiques** qui se seraient dispersés dans l'archipel.

à une première dépollution. Ils ont ainsi extrait de l'épave plusieurs mètres cubes de déchets plastiques qui, sans cette intervention, se seraient dispersés dans l'archipel. Enfin, suite au jugement, ils ont procédé à plusieurs plongées de contrôle afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux de dépollution. •

**Fabien Boileau**, directeur délégué PNM Iroise, fabien.boileau@aires-marines.fr



## Espaces naturels est aussi en ligne !

Retrouvez l'univers de la revue des professionnels de la nature sur tous vos écrans (smartphone, tablette, ordinateur) :

- une recherche pratique dans les archives ;
- la mise à disposition des anciens numéros ;
- le feuilletage du numéro en cours ;
- une page pour proposer vos articles ;
- et toutes vos rubriques photos, lire, etc.

[www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)



Ahlem Mokhtari et Stéphane De Ascençao sont assistants de formation à l'Aten, en contrat aidé.

## CONTRATS

# Du renfort aux côtés des salariés

Dans les associations comme ailleurs, les salariés ne sont pas les seuls à pouvoir contribuer aux missions de l'établissement. Un appoint de personnel répond à une législation, mais aussi à des bonnes pratiques, dans l'intérêt de la structure comme de la personne. Comment intégrer à bon escient les volontaires en service civique et autres contrats aidés ?

En dépit de l'engagement des salariés, le développement de nouveaux projets, la gestion d'espaces, la préservation des espèces et l'éducation à l'environnement nécessitent des renforts. De nouveaux statuts permettent, en fonction du contexte et des missions, d'étoffer les équipes salariées par des bénévoles : services civiques, stages et emplois d'avenir.

Le socle d'une organisation telle que la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) est constitué des salariés (cent cinquante au siège et deux cent cinquante dans le réseau), professionnels formés pour optimiser leur engagement. Il faut y ajouter une force plus hétérogène, mais plus puissante, de militants, de naturalistes, de bénévoles, de donateurs, d'adhérents (cf. article de Stéphanie Bérens, *Espaces naturels* n°51 sur la mobilisation des bénévoles). Membres et salariés, chacun dans leur rôle, conjuguent ainsi leurs compétences en faveur des priorités de

l'association. C'est déjà beaucoup mais forcément insuffisant au regard des besoins. C'est pourquoi l'association a aussi mobilisé d'autres ressources pour tenter de combler une partie de l'écart existant entre des moyens limités et des attentes incommensurables. Par l'implication de jeunes dans notre activité au travers de missions en services civiques, de conventions de stages ou de contrats d'emploi d'avenir.

### POURQUOI AVOIR RECOURS À CE TYPE DE CONTRATS ?

- Innover ou développer des actions nouvelles.
- Répondre à une des priorités de la structure relative à la sensibilisation du public au travers de la mobilisation de ces personnes.
- Jouer au mieux son rôle d'acteur social en permettant à des jeunes d'acquérir une expérience professionnelle ou un complément de formation pour étayer

un CV ou parfaire un parcours scolaire.

- Argument moins noble mais tout autant réel, bénéficier au travers de ces dispositifs d'une ressource complémentaire subventionnée (emploi d'avenir) et donc économiquement viable pour une organisation aux budgets incertains.

En 2015, la LPO France a accueilli trente-neuf volontaires en service civique, trente stagiaires et trois contrats d'avenir. Nous pouvons relever des points communs quant à l'intérêt que comportent ces trois dispositifs pour chacune des parties.

### ATOUTS DU DISPOSITIF

Les conventions liant ces personnes à l'organisme d'accueil imposent un encadrement apportant certaines garanties pour le bénéficiaire (accompagnement, sécurité, formations, etc.). Si ce soutien de proximité permet à la personne accueillie de bénéficier d'une écoute ►



- ▶ optimisant ses capacités d'apprentissage, celui-ci permet aussi au salarié devenu tuteur, maître de stage... d'apprendre à mieux maîtriser les contraintes d'encadrement et de management qui pourront lui être utiles à l'avenir dans son parcours professionnel.

Et lorsque la personne accueillie trouve au sein de la structure de réels motifs de satisfaction (accueil bienveillant, tutorat performant, activité formatrice, etc.), celle-ci deviendra plus tard une ambassadrice de l'association qu'elle ne manquera pas de soutenir ou recommander (en devenant adhérente ou en la valorisant auprès de ses proches).

Un atout : potentiellement, même si rien n'est acquis d'avance, il existe une possibilité de se voir proposer en fin de convention, un poste en CDD ou CDI suite à une première mission via l'un de ces dispositifs. 65% de jeunes trouvent un contrat de travail à l'issue de leur service civique soit à la LPO, soit chez des partenaires de la LPO.

L'intégration de ces nouvelles ressources, jeunes et souvent très motivées, permet aussi de créer des dynamiques en interne. En effet, l'élan apporté par ces profils génère en miroir une dynamique positive pour les salariés qui sont proches.

Les avantages à l'intégration de ressources humaines portées par les volontaires en service civique, les stagiaires ou les contrats d'avenir sont suffisamment éloquents pour soutenir ces dispositifs. Toutefois, ils ne doivent pas masquer certains écueils auxquels nous devons faire face.

### DES LIMITES À ANTICIPER

À commencer par des contraintes importantes instituées par le législateur et parfois difficiles à appréhender. Il ne s'agit pas de déplorer les nouvelles obligations relatives à l'intégration des stagiaires (indemnités, avantages sociaux, etc.), mais plutôt la contradiction existant entre le souci d'octroyer des droits très semblables à ceux des salariés tout en demandant aux structures d'accueil de veiller à ne pas confondre ces contrats avec du salariat (ce qui est surtout vrai avec les stagiaires et les volontaires en service civique). Nous pouvons aussi nous étonner des contraintes de la nouvelle loi imposant un quota d'accueil de stagiaires : la demande de stages est

déjà bien supérieure à notre capacité d'intégration et ces nouvelles dispositions, dont on comprend bien l'objectif visant à éviter des abus, risquent de renforcer les difficultés qu'auront les étudiants à trouver une structure pour réaliser un stage souvent devenu obligatoire.

Autre dilemme touchant surtout les volontaires en service civique : l'agence des services civiques incite les structures à accueillir des jeunes peu diplômés et préférentiellement issus de milieux défavorisés. Malgré un gros travail avec les missions locales, la LPO reçoit principalement des candidatures de jeunes disposant d'un bac, voire bac + 2, qui souhaitent une première expérience avant de rentrer dans le milieu professionnel. La possibilité de donner de leur temps à une association est un argument auquel ils sont sensibles. Mais les jeunes ne sont pas recrutés sur leurs compétences mais sur leurs motivations.

**La possibilité de donner de leur temps à une association est un argument auquel les jeunes sont sensibles.**

Une contrainte existe aussi avec les contrats aidés du fait des changements récurrents de réglementation : les durées minimales de contrat, le taux de subventions évolutif, les critères de choix des personnes (origine, niveau de formation...).

Cette liste des atouts et contraintes de ces dispositifs n'est pas exhaustive mais elle suffit à illustrer l'équilibre fragile existant entre la nécessité de respecter des règles visant à protéger les employés de certaines dérives, tout en tenant compte de leurs attentes et des contraintes de la structure d'accueil. Celle-ci doit ainsi veiller à ce que ces contrats restent une chance pour des jeunes en recherche de qualification et d'expérience professionnelle, sans tomber dans le piège du sous-salariat qui serait une vision à court terme et sans perspectives crédibles.

Beaucoup d'anciens salariés de la LPO sont entrés dans l'association en tant qu'objecteurs de conscience il y a plusieurs décennies. Il s'agissait alors

d'une porte d'entrée dans le monde professionnel, même si parfois critiqué et qualifié de salariat au rabais. Ces histoires d'intégration réussies sont encore possibles aujourd'hui grâce à ces nouveaux contrats. • **Olivier Denoue**, secrétaire général exécutif LPO, olivier.denoue@lpo.fr

### REPÈRE

#### LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

#### LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)

est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif. Le CUI-CIE concerne le secteur marchand industriel et commercial.

**LE SERVICE CIVIQUE** est un dispositif d'encouragement à l'engagement citoyen et de soutien public à celui-ci, créé par la loi du 10 mars 2010 par Martin Hirsch.  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

# Une stratégie scientifique pour le réseau des parcs nationaux

Améliorer la structuration et la coordination de l'action scientifique des parcs nationaux s'est imposé comme une nécessité. Quelles sont les plus-values apportées par la réalisation d'une telle démarche à l'échelle d'un réseau ?

L'action d'un gestionnaire d'espace naturel doit s'appuyer sur la connaissance scientifique. Dans l'objectif d'optimiser celle disponible sur leur territoire, une majorité de parcs nationaux s'est dotée, ces dernières années, d'un document d'orientation visant à améliorer la cohérence et la lisibilité de leur établissement en matière scientifique : la stratégie scientifique. Chaque parc national s'y fixe des objectifs et fait des choix pour les atteindre.

L'élaboration d'une stratégie scientifique commune aux dix parcs nationaux s'est récemment imposée comme une nécessité pour renforcer la cohérence du réseau et les synergies déjà existantes, mais aussi la capacité du collectif à produire des résultats d'envergure internationale et nationale. En effet, certains défis transversaux (changement climatique, espèces exotiques envahissantes, etc.), hors de portée d'un seul établissement, seront mieux relevés collectivement par l'ensemble du réseau et de ses partenaires. Cette démarche a aussi permis de déterminer les milieux prioritaires pour le réseau, sur lesquels seront privilégiées les actions de connaissance inter-parcs : lacs d'altitude et zones humides, forêts tropicales, herbiers marins, etc. Plusieurs critères ont été utilisés : forte responsabilité de conservation pour le réseau, faible niveau de connaissance, etc. Cette stratégie insiste également sur le besoin d'un rééquilibrage des efforts en faveur de thèmes comme la solidarité écologique ou les changements globaux.

Fruit d'un travail d'un an entre le groupe de travail des scientifiques des parcs nationaux et le conseil scientifique de Parcs nationaux de France, la stratégie scientifique 2015-2025 du réseau des parcs nationaux a officiellement été



Si le nombre de thématiques traitées dans les parcs nationaux n'a cessé d'augmenter ces dernières années, les budgets n'ont pas suivi la même courbe.

© Oscar Chubierre - PNF

validée par le conseil d'administration de PNF en mai 2015. Six grands axes opérationnels y sont inscrits. Les parcs nationaux s'engagent par exemple à partager davantage de dispositifs d'acquisition de connaissance mais aussi à améliorer la qualité des données, leur structuration et leur mise à disposition. Leurs actions portent en effet souvent sur des sujets identiques ou proches, en particulier entre parcs de haute montagne, et entre ceux du littoral méditerranéen. Plus d'une vingtaine de dispositifs sont ainsi déjà mutualisés au sein du réseau, et souvent avec de nombreux autres partenaires. Des actions pour une meilleure valorisation des données collectées et

la diffusion des connaissances sont également lancées : l'organisation de la rencontre scientifique des parcs nationaux en novembre 2015 en était une des premières. Dès 2017, l'animation, le suivi et l'évaluation de cette stratégie scientifique seront repris par la future Agence française pour la biodiversité. • **Adrien Jailloux**, Parcs nationaux de France, [adrien.jailloux@parcnational.fr](mailto:adrien.jailloux@parcnational.fr)

## EN SAVOIR PLUS

Lien pour télécharger la stratégie scientifique du réseau (résumé et version complète) et les stratégies scientifiques de sept parcs nationaux (Port-Cros, Pyrénées, Cévennes, Écrins, Mercantour, Guadeloupe, Guyane) : <http://bit.ly/strategie-scientifique-parcs-nationaux>.



Un coût plus conséquent pour le débardage par câble-mât, largement compensé par l'absence de frais de remise en état du site.

© Réserve naturelle Chaatreix-Sancy

## GÉNIE ÉCOLOGIQUE

# Le câble-mât : débarder sans abîmer

Lors d'une exploitation forestière dans un espace naturel sensible, le débardage aérien par câble-mât offre une solution adaptée et cohérente. Souvent réservé aux exploitations dans des secteurs au relief difficile voire inaccessible, le câble-mât peut être également utilisé dans d'autres circonstances, pour préserver les sols et les végétations.

La technique a été testée avec succès en moyenne montagne auvergnate à 1 300 mètres d'altitude sur un chantier de grande ampleur lors de la restauration écologique et paysagère d'une plantation d'épicéas de 46 hectares avec extraction de 6 000 m<sup>3</sup> de bois (cf. ci-contre).

### UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT ORIGINAL ET ÉCOLOGIQUE

L'extraction des bois s'effectue par une machine possédant un mât vertical de 10 à 12 mètres, auquel est relié un câble porteur, d'une longueur de 600 à 850 mètres linéaires, installé dans un layon d'exploitation et retenu en bout de ligne par un arbre dit « terminal ». Tous les 150 mètres, des arbres servent de supports intermédiaires à ce câble afin de favoriser la stabilité du dispositif. Ce câble immobile supporte un chariot qui se déplace grâce à un câble tracteur contrôlé depuis la machine. Ce chariot est équipé d'un câble pêcheur motorisé (capacité de traction de 1 à 4 tonnes) qui permet la collecte des bois dans un rayon de 45 mètres, puis leur portage. Autour du layon, les bois sont abattus manuellement.

Ce rayonnement autour d'un point fixe offre un large champ d'action, spatial et technique, optimisant une gestion précise des milieux forestiers en termes de densité ou de choix des essences. Les sylvicultures par trouées ou irrégulières sont alors facilitées.

La machine câble-mât consomme peu de carburants et ses déplacements sont nuls après installation. Les derniers prototypes tendent même vers une très faible dépendance aux énergies fossiles, avec le déploiement de chariot électrique. Cette évolution conduit aussi à une diminution des nuisances sonores.

Le câble-mât reste onéreux : 19,5 euros contre 12,5 euros le stère avec un système traditionnel. Ce surcoût est toutefois atténué par les frais de remise en état du site qui sont négligeables par débardage aérien et souvent conséquents avec les techniques classiques (de l'ordre de 2 à 4 euros le mètre linéaire de piste forestière).

Le débardage aérien maintient la productivité forestière, avec des terrains rendus non dégradés, non tassés, et sur lesquels la végétation ou une nouvelle plantation s'installera rapidement.

### LE CÂBLE-MÂT : UNE TECHNIQUE RESPECTUEUSE DES MILIEUX NATURELS

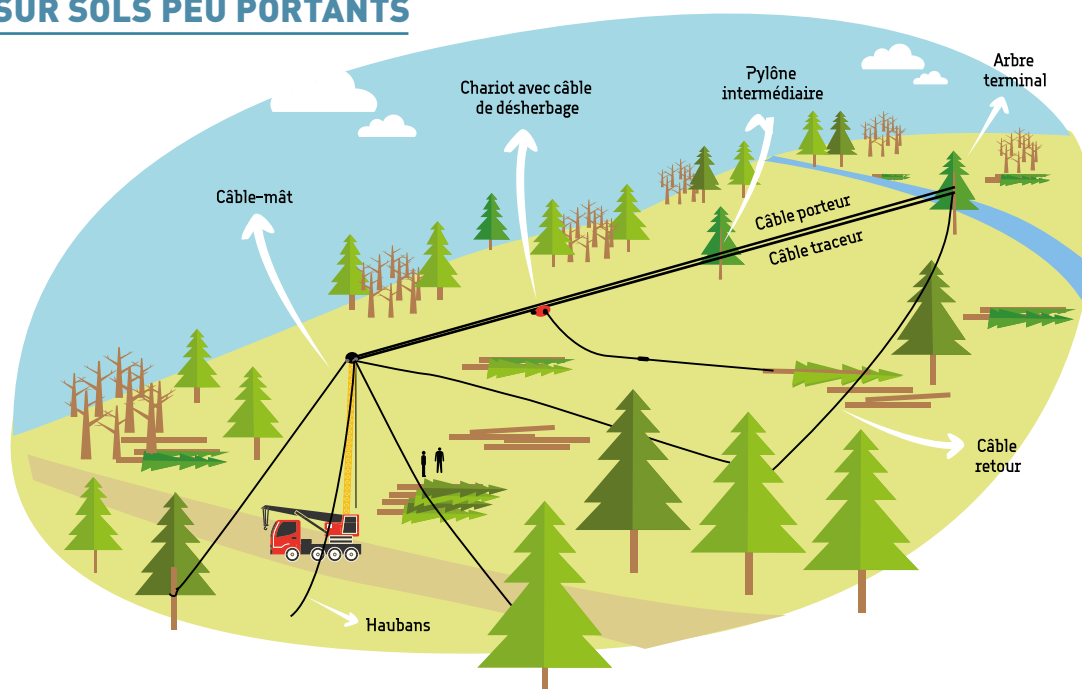
Le département, aidé de ses partenaires (réserve naturelle et Office national des forêts), a donc opté pour ce système d'exploitation. La parcelle forestière située dans un espace protégé montagnard présente des sols non portants où une exploitation traditionnelle aurait occasionné des dégâts importants sur les zones humides et les cours d'eau. Le recours au câble-mât est apparu comme une solution intéressante : l'extraction des bois s'effectue par portage des grumes et seuls les houppiers sont en contact avec les milieux naturels, de fait « survolés ».

Cette méthode originale présente aussi d'autres avantages :

- l'acheminement des grumes vers une place de travail fixe évite la création de dessertes forestières. Les porteurs forestiers ne traversent pas l'espace naturel. Les sols sont préservés de toute dégradation physique (ornières, tassements...) ou chimique (hydrocarbures...);
- la technique permet d'être moins



## DÉBARDER SUR SOLS PEU PORTANTS



tributaire des aléas climatiques, notamment ceux liés à l'humidité des sols, et d'assurer une exploitation en continu ;

- le déplacement moindre de véhicules sur le chantier réduit aussi les risques de pollutions et de contaminations de la ressource en eau.

Ce mode d'exploitation favorise également une image responsable et exemplaire de la gestion forestière.

### DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DES ATTENTES AVEC DES AMÉLIORATIONS À APPORTER

La technique a montré toutes ses qualités. Après exploitation, les parterres forestiers sont en excellent état, tant les sols que la végétation. Les zones humides sont intactes. Une fois les installations en place, le débit d'exploitation a été conséquent et même équivalent à celui d'un système classique d'exploitation.

Trois principales difficultés ont été rencontrées :

- les arbres sur pied peuvent être abîmés par frottement lorsque le layon d'exploitation n'est pas suffisamment large ou que la ligne est mal conçue ;
- le chemin d'accès doit être suffisamment porteur pour supporter le poids de la machine câble-mât ;
- la place de travail, où se côtoient la machine câble-mât, la pelle avec tête abatteuse et les engins d'extraction des bois, doit être bien organisée et doit éviter toute pollution. L'utilisation de plateau porte-grumes et billons limite le volumineux stockage de bois sur la place de travail.

### UNE MISE EN ŒUVRE QUI DOIT ÊTRE BIEN CADRÉE

L'utilisation de cette technique nécessite l'emploi de câblistes, des prestataires spécialisés peu répandus en France mais très nombreux dans les pays

de l'est de l'Europe. C'est pourquoi la disponibilité des entreprises est faible et il faut compter sur un délai d'environ deux ans. Il est donc courant d'observer la sous-traitance à des câblistes étrangers, ce qui complique les échanges et l'explication des consignes.

L'organisation du chantier se doit aussi d'être rigoureuse : emplacement des places de travail, des lignes de câble, sens de rotation des lignes. Cette logistique permet de fluidifier l'évacuation de la place de travail, tout en assurant la sécurité des travailleurs et en diminuant les risques de pollution.

Pour bénéficier d'une prestation de qualité, tout en diminuant les coûts, il est préférable de responsabiliser l'entreprise avec des consignes de prélèvement à l'hectare et en marquant les arbres à préserver, plutôt qu'un martelage préalable des arbres à prélever.

Au vu de cette importante logistique, un maître d'œuvre qualifié est évidemment indispensable pour bien suivre et organiser le chantier. • **Thierry Leroy**, Réserve naturelle Chastreix-Sancy, **Christèle Roudeix**, département du Puy-de-Dôme, **Mickaël Vericel**, Office national des forêts.

Démonstration en vidéo : <http://bit.ly/1P3XC0q>

### Restoration écologique et paysagère d'une plantation d'épicéas

La plantation rectangulaire de 46 hectares constituait un point noir dans le superbe paysage du Puy de Sancy et de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy. Un ambitieux programme de restauration a donc été établi pour rendre au site une biodiversité plus riche, tout en améliorant son intégration paysagère. Les objectifs à très long terme sont d'obtenir un paysage diversifié, hétérogène, alternant forêts naturelles de type hêtraies, pelouses, tourbières et pré-bois, riches en lisières, en biodiversité et favorisant les connexions d'espèces. La première tranche de travaux, réalisée en 2014 et 2015, a créé 7 hectares de clairières et l'éclaircissement de 35 hectares. Trois autres interventions suivront d'ici 2036, pour atteindre les 12 600 m<sup>3</sup> de bois prévus.



La Grue cendrée se reproduit de l'Europe du nord-est à la Sibérie et hiverne dans le sud-ouest de l'Europe ainsi qu'en Inde et en Chine.

© PNR des Landes de Gascogne

## COMMUNICATION

# Fédérer autour d'une espèce : comment faire et quelles sont les limites ?

La sensibilisation à la conservation peut passer par l'animation du territoire autour d'une espèce emblématique et symbolique. À quelles conditions peut-elle être source d'échanges entre acteurs locaux ? Exemple de la Grue cendrée dans le PNR des Landes de Gascogne.

La première clé de réussite d'une mobilisation autour d'une espèce, réside sans doute dans l'image de l'espèce elle-même. Concernant la Grue cendrée, nous sommes en présence d'une espèce majestueuse qu'il est possible d'aborder sans passion, si ce n'est celle de mieux la connaître et l'observer. L'espèce est strictement protégée, elle n'occasionne aucun dégât à ce jour sur les cultures de la région, l'occupation des dortoirs n'entrave pas les activités civiles et militaires en place. Pour autant, les enjeux de conservation sont réels. L'espèce reste exigeante, l'action de l'homme déterminante : maintien de vastes zones humides ouvertes sans dérangement, gagnage de résidus de récolte en toute quiétude. La seconde clé de réussite est donc

de fédérer les acteurs concernés par l'espèce. Elle garantit un engagement de tous. Par un système d'adoption formelle d'une charte, le groupe *Grus Gascogna* rassemble collectivités, associations, fédération des chasseurs, réserve naturelle, chambre d'agriculture, ONF. Le territoire de la grue et les acteurs de sa préservation sont réunis. La charte valide le schéma chronologique des actions dans lequel la connaissance et la préservation précèdent la valorisation et le développement. Le partage d'information et la concertation sur les projets sont aussi de mise.

Les éléments sont réunis pour envisager une valorisation touristique autour de l'oiseau. En corollaire, cette valori-

sation participe de la préservation de l'espèce sur le territoire en se fondant sur l'implication responsable des acteurs locaux.

## DÉVELOPPER LE TOURISME AUTOUR DE LA GRUE

La présence spectaculaire des grues chaque hiver dans les Landes de Gascogne a très vite généré des observations spontanées, plus ou moins respectueuses de la quiétude des oiseaux. L'objectif a alors été de trouver un juste milieu entre encourager cette pratique et la canaliser.

Aux premiers coups de clairons, les habitants, les ornithologues amateurs, les photographes, les touristes

hivernaux ont progressivement pris le chemin des champs, stationnant en bordure de routes étroites, pénétrant des exploitations agricoles ou, plus sagement (rarement), se camouflant au creux d'un fossé humide ou à l'abri d'un bosquet de pins.

En alternative à l'observation autonome, qui pouvait s'avérer décevante sur le plan de la découverte et prédatrice en cas de maladroites, des sorties accompagnées furent organisées. Leur plus-value réside toujours dans l'approche exclusive qu'elles proposent, le propos passionné et expert de l'ornithologue ou du guide nature, l'esprit convivial qui règne dans les petits matins frileux, autour du thé chaud ou de la carte des migrations maintenue à grand peine sous le vent du plateau. Car, comme aiment à le signaler les accompagnants, le « plateau landais en hiver, ça se mérite ». Cette alternative à la fréquentation anarchique des zones de gagnage est donc également la garantie d'une valorisation pérenne, qui donne à voir le meilleur sans nier la réalité d'un environnement d'une « âpre beauté ». Or proposer une observation de qualité, c'est contribuer à faire adhérer le public à une meilleure sauvegarde non seulement de l'espèce elle-même mais aussi des milieux et des paysages. Progressivement, hors saison, une fréquentation touristique se développe. Les premiers curieux ont peu à peu été rejoints par un public motivé, amateurs de séjours tout compris, de sorties encadrées ou de spots sûrs pour l'observation et la photographie.

La grue fait corps avec la vastitude des landes de Gascogne. Devenue un symbole de l'hiver sur ce territoire, elle fédère des acteurs touristiques profondément attachés à leurs landes et engagés dans une démarche d'écotourisme. Grâce au vecteur de la grue, les professionnels sensibilisés peuvent devenir les relais volontaires d'une observation responsable auprès de leurs clientèles. Connaître l'oiseau, savoir orienter ses hôtes sur le terrain, s'approprier les bons comportements, comprendre les motivations et les attentes des publics « ornitho », donnent matière à rassembler, former, échanger pour les prestataires touristiques, les offices de tourisme et les collectivités de ce territoire.

Ce vivier d'acteurs travaille ainsi à une offre touristique autour de la grue : organisation de week-ends thématiques, sorties accompagnées, aménagement de sites d'observation...

Dans le cadre d'une coopération régionale Sud-Ouest aquitain, un livret, *Grus Gascogna*, la dame grise de Gascogne, a été édité et un inventaire qualifié de sites propices à différents types d'observation réalisé. Il reste à le partager avec les collectivités, puis avec les propriétaires concernés en souhaitant leur intérêt et leur adhésion tant ce maillon, dans le dispositif de mise en valeur, semble aujourd'hui indispensable.

La table de la coopération ne demande aujourd'hui qu'à s'élargir aux territoires européens sièges de sa reproduction, de ses escales et de son

hivernage pour développer et partager les connaissances, les programmes de préservation et les synergies entre projets en matière de tourisme ornithologique.

## MÉNAGER PROMOTION ET PROTECTION

La question de la présence pérenne de la grue sur le massif gascon demeure une constante des réflexions et travaux de *Grus Gascogna* (suivis de gagnage, gestion de dortoir, formations, sensibilisation). Il ne faudrait pas que son succès lui rende la vie trop dure.

Aujourd'hui, un suivi régional de l'espèce est partagé au sein du réseau, anticipant les questions relatives à la préservation de l'espèce dans les landes de Gascogne.

Comment évolueront les ressources alimentaires de la grue en lien avec les pratiques agricoles sur la zone d'hivernage? Quelles conditions et quels sites d'observation responsables proposer à des publics autonomes et de plus en plus nombreux? Ces questions sont toujours à l'ordre du jour, et sans attendre, bien avant l'automne, les acteurs seront réunis pour dresser le bilan et préparer le retour de l'invitée de l'hiver dans les landes de Gascogne. • **Béatrice Rénaud**, [b.renaud@parc-landes-de-gascogne.fr](mailto:b.renaud@parc-landes-de-gascogne.fr), **François Billy**, [f.billy@parc-landes-de-gascogne.fr](mailto:f.billy@parc-landes-de-gascogne.fr), [www.grueslandesdegascogne.com](http://www.grueslandesdegascogne.com)



### Profiter de la phoque-mania

Depuis quelques années, les phoques connaissent un regain d'attention de la part du public en baie de Somme. « Suite à un reportage diffusé à la télévision, on a vu les visites aux points d'accueil passer de 10 000 par an à plus de 53 000, » confirme Laetitia Dupuis de l'association Picardie-environnement. D'un côté, le marketing fait autour de l'animal peut paraître disproportionné. On le voit vraiment partout, y compris sur des produits dérivés. « Les gens s'attendent à voir les phoques de près, comme sur les photos. Ils se croient au zoo. »

Mais d'un autre côté, l'animal a permis de dynamiser le creux de la saison touristique. Et du point de vue de la sensibilisation, c'est plutôt une bonne chose d'avoir une espèce emblématique pour faire passer des messages, en particulier auprès d'un public majoritairement déconnecté de la nature. « Le phoque a un fort capital sympathie, comme le dauphin. » Une bonne entrée en matière pour parler biodiversité et faire de la sensibilisation.



Phoque gris, Grand Site de France des Deux-Caps, Cap Gris-Nez

© Kevin Wimez





Atelier jeune public lors du festival Natur'Armor porté par l'association VivArmor.

© Pauline Delaunay



CÔTES D'ARMOR

## Un festival **pour faire aimer la nature** par tous

Comment attirer sur nos sites au-delà des habitués passionnés et convaincus ? Le festival peut être une bonne solution, sous certaines conditions, que partage ici le festival Natur'Armor.

les organisateurs du festival Inventerre préfèrent le début juillet car plus propice à la découverte et aux sorties nature mais aussi moins enneigé.

### UN FESTIVAL SPÉCIALISÉ ?

Il existe en France plusieurs festivals renommés qui répondent aux objectifs de découverte des passionnés de films animaliers, de photos ou d'art animalier. Dans le cas de Natur'Armor, les organisateurs ont fait le choix de s'adresser au grand public avec pour thème unique et annuel : la biodiversité bretonne.

C'est un prétexte pour :

- un espace de découverte d'environ 2 000 m<sup>2</sup> regroupant des expositions et des stands d'associations, de collectivités, de services de l'état...
- des conférences et/ou des projections de films pour s'émerveiller par l'image, proposées tout au long de la manifestation,
- un salon d'art animalier mêlant dans l'espace découverte peintres, sculpteurs et photographes,
- des ateliers ludiques destinés aux enfants (dès 1 an),
- des sorties de découverte du patrimoine naturel local.

### ORGANISATION : L'ENJEU EN VAUT LA CHANDELLE

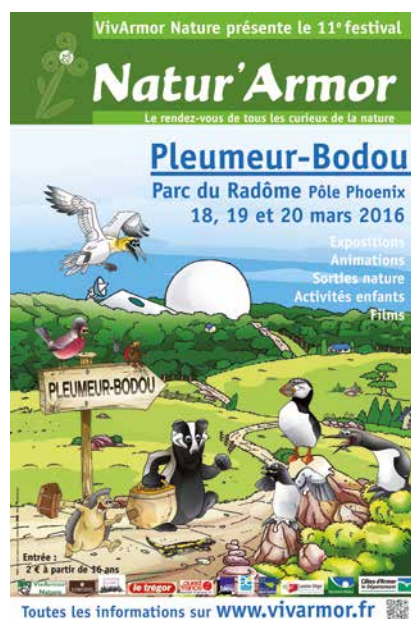
Dire que c'est facile serait mentir ! Après avoir trouvé le lieu pour organiser votre manifestation, vous devrez convaincre les collectivités locales de vous soutenir financièrement (comptez environ 40 à 60 000 € par an) mais aussi techniquement (mise à disposition de salles, de matériel...), préparer ou faire préparer le dossier de sécurité (vous souhaitez accueillir beaucoup de monde donc ce volet est important), convaincre les structures de venir exposer (pas si simple la première année, mais ça va mieux après), trouver des bénévoles (environ 80 dans notre cas) pour gérer l'accueil du public, la buvette et la mise en place des stands, trouver une solution pour la restauration (jamais simple), définir une bonne stratégie de communication, la mettre en œuvre et faire en sorte que tout se passe bien. Pour prendre du recul durant toutes ces étapes, nous conseillons de s'appuyer sur un comité d'organisation bénévole chargé d'émettre un avis sur l'organisation de la manifestation, le choix du lieu, des conférences...

Par ailleurs, il est important que des salariés travaillent sur le projet. Ne serait-ce que parce que l'événement demande une disponibilité importante. Dans le cas du festival Natur'Armor cela correspond environ à près de sept cents heures de travail collectif. Chez VivArmor, les rôles sont bien définis : le directeur gère la programmation et le montage financier du festival, définit et met en place la stratégie de communication, un chargé de mission biodiversité se transforme chaque année pendant un mois et demi en « monsieur logistique » et la secrétaire gère le bénévolat et les plannings des volontaires.

### ALORS, C'ÉTAIT BIEN ?

Recueillir l'avis des exposants et des participants est primordial pour améliorer l'organisation générale de l'événement mais aussi pour évaluer la communication. Mais comment s'y prendre ?

Un questionnaire de satisfaction simple et rapide offre certainement le meilleur rapport qualité des informations - temps, la difficulté étant de trouver suffisamment de bonnes volontés pour le remplir. Pour augmenter le nombre de retours, le plus efficace est de récompenser les contributeurs, soit avec le même petit cadeau pour tous (ex : crayon) soit en organisant une tombola avec petits et gros lots. Le record de contributions a été atteint cette année : en limitant à un questionnaire par groupe de personnes, nous avons récolté 407 enquêtes, qui correspondent à 10 208 personnes physiques, soient un peu plus de 25 % des visiteurs de l'espace découverte.



Pour prendre du recul, s'appuyer sur un comité d'organisation bénévole

« Mais restez sérieux, un festival pour montrer les « petites plantes » et les « petits oiseaux », ça ne peut pas marcher ! » C'est comme cela qu'un projet de festival nature peut débuter, comme ne jamais voir le jour. Ce fut aussi le cas pour le festival Natur'Armor porté par l'association VivArmor Nature. Organisé chaque année en Côtes d'Armor avec pour unique objectif de faire découvrir la biodiversité bretonne au plus grand nombre, cet événement vient de fêter ses dix ans et, par la même occasion, accueillir son 50 000<sup>e</sup> visiteur.

### BIEN CHOISIR LA DATE

Ce choix est primordial et ce qui peut être valable en Bretagne ne l'est pas forcément dans une région montagnaise. Les habitudes du nord ne sont certainement pas les mêmes que celles du sud non plus.

Pour les bretons, c'est le début de l'année qui a été choisi sur une période comprise entre fin janvier et mi-mars car en concurrence avec peu de manifestations. À Digne-les-Bains, au contraire,





© Pauline Delaunay

### ÉVALUER C'EST PRÉVOIR

Les résultats des enquêtes réalisées pendant le festival ont été riches d'enseignements mais le principal réside sur la capacité d'attractivité de la manifestation. Très rapidement, nous avons pu démontrer que les visiteurs ne parcouraient en moyenne que 40 km pour se rendre sur le lieu du festival. Donc, si nous voulions sensibiliser un maximum de personnes à l'enjeu de préservation de la biodiversité, il fallait tout simplement « aller chez eux ». C'est pourquoi, ce festival est devenu itinérant.

### ALORS COMMENT FAIRE VENIR DES NON-CONVAINCUS ?

Depuis dix ans, de nombreux stratégies de communication ont été mis en place pour faire venir un maximum de personnes mais aussi créer un capital sympathie autour de l'événement.

Tout d'abord, l'affiche : au début d'un style très naturaliste, elle a très vite pris une forme plus rigolote et moins sérieuse, évoquant un contenu plus accessible.

Ensuite, nous tentons d'éveiller la curiosité du public pour lui donner envie de venir avec des slogans du type : des requins de 12 m, des mygales, des pingouins, des castors, des plantes carnivores en Bretagne ? Qui pourrait imaginer que ces plantes et animaux peuplent notre région ?

De plus, nous avons développé une stratégie de prix très abordable (2 € à

partir de 16 ans, gratuit en deçà).

Enfin, nous mettons en place un partenariat avec les écoles locales en fournissant à tous les enfants des entrées gratuites pour qu'ils puissent inviter leurs parents.

### ET ÇA MARCHE ?

La dernière édition de ce festival s'est tenue en mars à Pleumeur-Bodou et a accueilli 5 457 visiteurs. L'analyse des questionnaires donne par ordre décroissant d'efficacité des supports de communication :

- Affiches et dépliants (dans les commerces de proximité : 31% de personnes touchées)
- Bouche à oreille : 19%
- Enfants des écoles : 16%
- Communication faite par les exposants : 14%
- Web : site Internet de l'association, réseaux sociaux... : 8%
- Presse : 8%
- Tractage sur les marchés, radio, office de tourisme... : 4%

### LONGUE VIE ?

Ce que nous retenons de ces dix premières années, c'est tout d'abord qu'il faut une réelle volonté et motivation sans faille pour porter ce type de manifestation tant les difficultés peuvent être nombreuses.

Mais, ce qui nous pousse à organiser encore et encore ce festival, c'est que nous savons désormais que, chaque année, 75 % des visiteurs participent au festival pour la première fois et

surtout que 98 % des sondés se disent prêts à recommander l'événement à leurs proches.

Preuve, peut-être, que petit à petit le rang des convaincus grossit ! •

**Jérémy Allain**, directeur de VivArmor Nature

### EN CHIFFRES

**5 457**  
visiteurs

**75 %** viennent  
pour la première fois

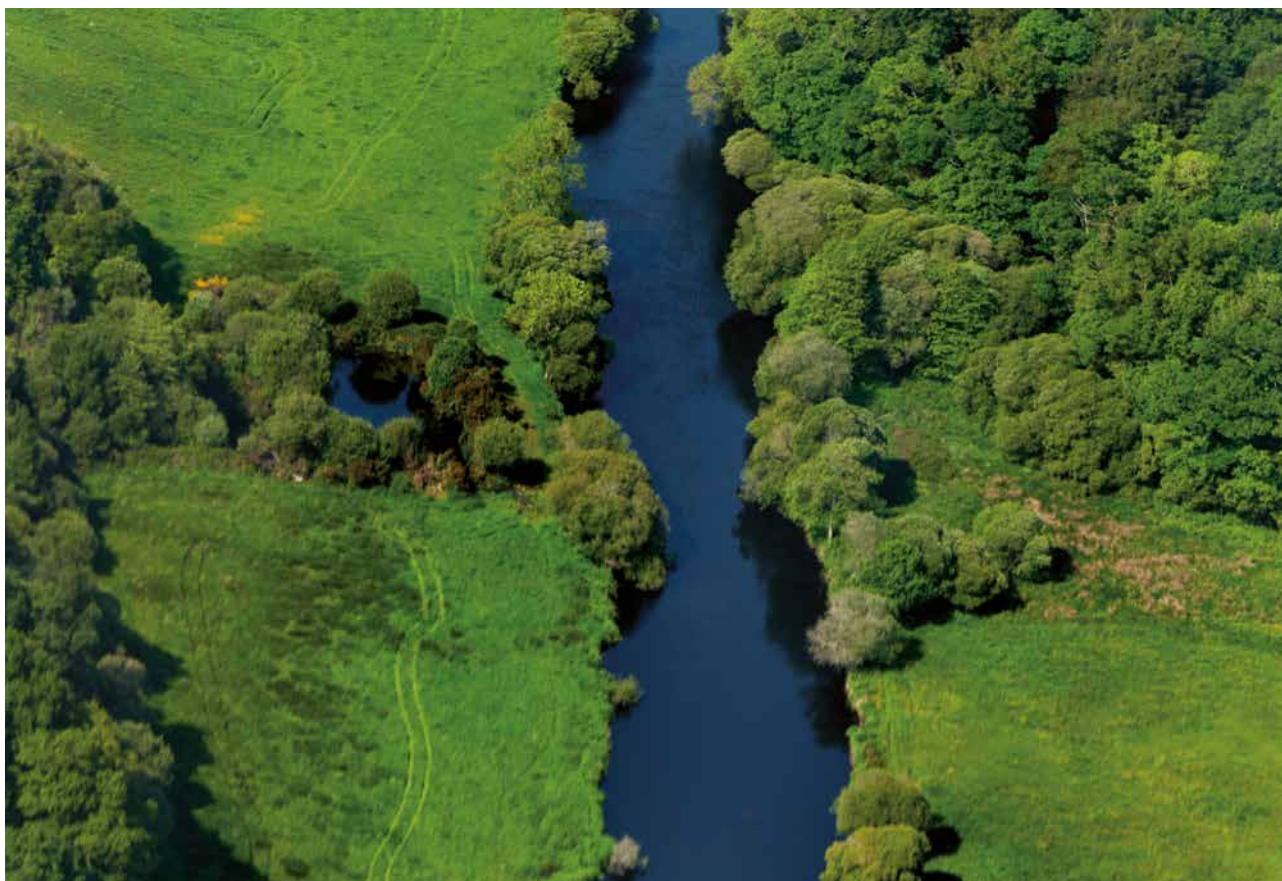
**2 €** l'entrée

**98 %** sont prêts  
à recommander le festival

**10 ans** d'existence

**40 km** en moyenne  
ont été parcourus pour y venir





Les outils Natura 2000 sont mobilisables pour favoriser les continuités écologiques (bocage normand).

© Laurent Mignaux - MEEF

## POLITIQUES PUBLIQUES

# Natura 2000 et Trame verte et bleue : des liens tout naturels

Les politiques Natura 2000 et Trame verte et bleue (TVB) diffèrent par leur ancienneté et leurs modalités de déploiement, mais elles ont aussi des points communs. Se pose ainsi la question de l'articulation entre ces deux démarches et de son intérêt dans la reconquête de la biodiversité. État des lieux.

**S**ites d'intérêt communautaire, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques... quels que soient les termes utilisés, l'objectif poursuivi est le même : préserver la biodiversité dans un contexte de développement durable des territoires. D'un côté, on vise la préservation de la biodiversité considérée comme remarquable à l'échelle européenne via la création d'un réseau de sites, de l'autre, on cible la protection de la biodiversité dans son ensemble en s'appuyant sur les continuités écologiques pour répondre à la problématique de la fragmentation ; deux objectifs proches donc. Ces politiques ont

également toutes deux pour socle la concertation et la contractualisation, et doivent être prises en considération dans les documents d'urbanisme.

### DEUX OUTILS AU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Si la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques est récente (lois Grenelle 1 et 2 de 2009 et 2010), Natura 2000 bénéficie de plus de quinze ans de mise en œuvre en France. Cette antériorité permet aujourd'hui à la TVB de s'appuyer sur la connaissance accumulée sur les différents sites,

sur les dynamiques de financement (Life, Feader, Feder), ainsi que sur les outils pré-existants (dont les mesures agro-environnementales climatiques – MAEC – et les Contrats Natura 2000). En effet, la TVB ne bénéficie pas d'outils dédiés pour son déploiement mais se veut intégratrice des politiques existantes sur les territoires.

De son côté, « la politique européenne Infrastructures vertes (ou Green Infrastructure), dont la TVB est la contribution française, en prenant en compte l'aspect dynamique et fonctionnel de la nature, peut contribuer à (re)connecter les sites Natura 2000 afin d'améliorer à ▶

► la fois, la cohérence de ce réseau européen, ainsi que sa résilience face aux diverses perturbations (changement climatique, urbanisation...). Menées de front mais surtout de concert, ces deux politiques pourraient permettre à l'Union européenne d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée en 2010 : celui d'enrayer la perte de biodiversité d'ici 2020 », selon Ludovic Le Maresquier, chargé de missions politiques de la nature à la DG Environnement de la Commission européenne.

### UNE ARTICULATION DÉJÀ EFFECTIVE

Sur le terrain, l'imbrication entre les deux démarches s'opère déjà, à l'image des contrats de type Natura 2000 qui peuvent même être mis en œuvre en dehors des sites d'intérêt communautaire pour restaurer les continuités écologiques. C'est par exemple le cas en Midi-Pyrénées où « les contrats de restauration de la biodiversité (financements région) soutiennent notamment la plantation de haies en lien avec le SRCE », dit Marc Fily, en charge du pilotage et de la coordination de Natura 2000 à la DREAL. Le territoire du PNR des Causses du Quercy a quant à lui été choisi comme territoire d'expérimentation pour contractualiser des MAEC en faveur de la restauration des continuités écologiques de la sous-trame landes et

pelouses, les MAE n'étant plus essentiellement ciblées sur Natura 2000. « Les objectifs initiaux ont été atteints et même dépassés. Petit bémol, l'appropriation des multiples enjeux (eau, érosion des sols, paysage) n'est pas toujours facile à appréhender pour les différents acteurs et partenaires ».

### L'expérience de Natura 2000 et les démarches anciennes de concertation sont aujourd'hui un plus pour travailler sur les continuités écologiques.

En ce sens, la création de postes de chargé de mission « TVB et Natura 2000 » est un atout, à l'image de celui de Julien Charles de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin : « Cela permet une mutualisation des connaissances et des compétences, pour une meilleure animation territoriale. L'expérience de Natura 2000 et les démarches anciennes de concertation avec les élus et la population, même si des difficultés ont été rencontrées, sont aujourd'hui un plus pour travailler sur les continuités écologiques. En outre, allier les approches techniques et scientifiques permet une cohérence en termes d'inventaires, de protocoles, de cartographies, etc. ».

On le voit, le sens de l'histoire est de se diriger vers une vision intégratrice des politiques de conservation de la biodiversité, au niveau de la communication, de l'organisation des services, de la mise en cohérence des moyens, etc. Le SRCE représente ainsi un outil support de cette ambition.

Les régions, désormais autorités de gestion des Fonds européens, doivent donc répondre à cette nécessité. Elles ont donc tout intérêt à intégrer ces leviers de financement dans leur stratégie de mise en œuvre de la TVB pour adapter la gestion des espaces naturels et notamment préserver et restaurer les continuités écologiques dans les sites Natura 2000 (et entre eux) et, au final améliorer leur état de conservation (meilleures fonctionnalité et naturalité). Il sera cependant nécessaire de veiller à la répartition des financements afin qu'ils continuent d'alimenter la gestion des sites d'intérêt communautaire et des autres espaces naturels protégés (réserves naturelles, sites du Conservatoire du littoral, des conservatoires d'espaces naturels, etc.). •

**Aurélien Daloz**, chargé de mission TVB (Aten), aurelien.daloz@aten.espaces-naturels.fr

**Mara Rihouet**, chargée de mission Natura 2000 (Aten), mara.rihouet@aten.espaces-naturels.fr

#### Natura 2000

Mise en œuvre de la directive Oiseaux en 1979 et de la directive Habitat Faune Flore (DHFF) en 1992 par la mise en place d'un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels remarquables. D'après l'article 10 de la DHFF, « les États membres s'efforcent d'encourager la gestion d'éléments particuliers du paysage » afin d'en « améliorer la cohérence écologique ». Les éléments du paysage jugés importants sont ceux « essentiels à la migration, à la distribution géographique et à l'échange génétique des espèces ».

On compte 1 758 sites répartis sur 4 zones biogéographiques, soit 12,7% du territoire national (6,9 millions d'hectares terrestres – 4,1 millions d'hectares marins).

#### Trame verte et bleue (TVB)

Réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. Ces continuités sont elles-mêmes constituées de réservoirs de biodiversité (lieux où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée) et de corridors écologiques (espaces naturels ou semi-naturels assurant les connexions entre les réservoirs).

La TVB est déclinée à travers les SRCE qui identifient les enjeux régionaux et définissent un cadre d'action. Les sites Natura 2000 y sont souvent intégrés en tant que réservoirs de biodiversité, mais ce n'est pas obligatoire. Des critères liés à la taille des sites ou encore à leurs caractéristiques (taux d'urbanisation par exemple) ont été pris en compte dans les choix opérés. La TVB doit en outre être identifiée dans les documents de planification (SCoT, PLUi, PLU).





Cultures expérimentales de plantes messicoles pour la production de graines dans le Gers.

© J. Garcia/CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées

## CONSERVATION

## Vivent les mauvaises herbes

Elles font partie de la biodiversité en régression, elles sont favorables aux pollinisateurs, quelle place peut-on donner aux messicoles ?

Bannies de leurs habitats que sont les moissons d'hiver sous la pression d'une agriculture plus intensive, les plantes messicoles se sont raréfiées jusqu'à disparaître totalement de certaines régions de France métropolitaine. Alors que les cultures sur sols maigres, vouées à la consommation par le bétail de l'exploitation agricole sont encore des milieux favorables pour elles, à l'autre extrême, les plaines de grande culture ont été désertées par ce groupe de plantes annuelles, noyées dans le vaste ensemble des « mauvaises herbes ». À l'inquiétude déjà ancienne des écologistes face à la régression des plantes messicoles, s'ajoute maintenant le constat d'une mise en danger des populations de pollinisateurs sauvages et d'abeilles domestiques par la baisse des ressources florales. Les plantes messicoles, si elles ne constituent

pas l'essentiel de la diversité floristique des champs et des paysages agricoles, y contribuent néanmoins fortement. Des études récentes (cf. En savoir plus) mettent en évidence l'apport de la communauté des plantes adventices, en particulier du coquelicot, dans la fourniture de pollen pour les abeilles domestiques dans des zones de grandes cultures. D'autres plantes messicoles participent à l'alimentation pollinique des abeilles, telles que l'Adonis goutte-de-sang, le bleuet ou le Miroir de Vénus. Dans le Gers, des expérimentations menées par la Fédération départementale des chasseurs (FDC), en partenariat avec botanistes et entomologistes, ont mis en évidence l'intérêt de semer, dans les espaces délaissés, des mélanges de plantes messicoles pour favoriser la biodiversité. Comparées à des jachères fleu-

ries horticoles, les bandes de plantes messicoles accueillent un plus grand nombre d'arthropodes, notamment de carabes auxiliaires des cultures. La flore sauvage y est plus diversifiée, et le développement de « mauvaises herbes » envahissantes est limité. Les démarches visant à restaurer la biodiversité dans les paysages de culture prennent alors tout leur sens. Mais dans ces espaces, les projets doivent être acceptables et acceptés par les agriculteurs, premiers concernés. Ceux-ci demandent à être soutenus par une animation au plus près des acteurs du terrain, et au carrefour des préoccupations de tous les usagers de ces espaces. Alors, quelle place peut-on aujourd'hui réserver aux plantes messicoles lorsque les modes de culture ne sont pas favorables à l'accueil de la biodiversité dans les champs cultivés ? ▶



► Des jachères ou des bandes d'intercultures peuvent être propices. Les risques de dissémination des graines vers les parcelles seront aisément contrôlés par les pratiques de l'agriculture conventionnelle. Les jachères et les bordures de champs font partie des surfaces d'intérêt écologique (SIE) rendues obligatoires sur 5% de la surface de terres arables par la Politique agricole commune, pour favoriser la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation agricole. Mais attention, les plantes messicoles ne font pas partie des couverts autorisés par le ministère de l'Agriculture ! Il est donc nécessaire que le projet soit porté par un animateur de territoire qui sollicitera une dérogation auprès de la Direction départementale des territoires (DDT). Dans le PNR du Vexin français, des jachères biodiversité en faveur des pollinisateurs ont été mises en place de cette façon. Opération expérimentale, elle n'a pu couvrir que 12 ha, et fait l'objet de contrats annuels avec les agriculteurs. Dans l'Eure, le Département soutient par convention la mise en place de jachères apicoles et de jachères environnement faune sauvage (JEFS) en fournissant des graines locales à la FDC et au Syndicat d'apiculture qui conviennent en échange de promouvoir leur utilisation. Mais mettre en culture le sauvage n'est pas si simple ! Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Eure, soutenu par le département, expérimente, sur quatorze sites, différentes techniques de préparation du sol et de semis. Des parcs naturels régionaux (Caps et Marais d'Opale, Haut-Languedoc) ou des espaces naturels sensibles

(cause de Gramat dans le Lot, combe de Vaux en Isère), sont des sites privilégiés pour faire des essais de semis de plantes messicoles à partir de graines récoltées sur le territoire, avec l'appui des conservatoires botaniques nationaux (CBN). C'est aussi une action du Conservatoire du littoral, propriétaire du domaine de Guidou en Haute-Savoie, où les plantes messicoles constituent le fleuron du patrimoine végétal du site. Tous partagent l'objectif d'apporter les meilleures préconisations lors de semis et culture.

Ailleurs, des friches péri-urbaines temporaires pourront accueillir ces couverts éphémères sur de vastes parcelles, en mélange ou non avec des céréales. En Midi-Pyrénées, l'expérience des villes de Gaillac dans le Tarn et de Saint-Orens en Haute-Garonne montrent tout l'intérêt d'accompagner ces opérations par des animations locales et une sensibilisation visant à les expliquer aux usagers. Pour des habitants plus familiers des espaces verts ordonnés, le foisonnement de la biodiversité soudain placée à leur porte peut être déroutant. C'est ce type de démarche globale qu'a choisi récemment la commune de Forcalquier (PNR du Luberon) pour fleurir ses ronds-points. Le PNR propose par ailleurs aux communes de son territoire, dans le cadre du plan Ecophyto, d'utiliser des plantes messicoles dans les espaces verts : mieux adaptées aux sols et aux conditions climatiques, elles demanderont moins de traitements phytosanitaires... et moins d'arrosage.

Pour semer, il faut disposer de graines locales. Les CBN accompagnent pour



Jachère de plantes messicoles mises en place par la FDC du Gers et le CBN PMP

© L. Gire/CBN PMP

cela de nombreuses démarches. Le label « Vraies messicoles » (voir ci-dessous) a pour objectif de favoriser l'émergence de filières de production de graines d'origine locale, développées parfois dans le cadre de plans d'actions en faveur des plantes messicoles : en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, dans le département de l'Eure, en Midi-Pyrénées.

Préserver la ressource dans les champs permettra de garantir l'approvisionnement de ces filières. Des nombreuses initiatives en ce sens ont vu le jour ces dernières années, pour mieux comprendre les pratiques agricoles favorables et les promouvoir. Signalons l'action du PNR des Pyrénées catalanes qui a instauré, en 2014, un concours moissons fleuries destiné à valoriser les agriculteurs ayant des pratiques compatibles avec le maintien de la diversité floristique dans leurs champs. •

**Jocelyne Cambecèdes**, Fédération des conservatoires botaniques nationaux, [jocelyne.cambecedes@cbnmpm.fr](mailto:jocelyne.cambecedes@cbnmpm.fr)



### Restaurer la biodiversité oui, mais pas avec n'importe quoi !

Des études conduites en France et en Angleterre sur le bleuët montrent que les variétés horticoles sélectionnées sont génétiquement éloignées des populations sauvages. Elles s'hybrident pourtant, ce qui conduit à une diminution progressive de la diversité de l'espèce.

En Angleterre, les variétés horticoles ont colonisé les champs au détriment des écotypes sauvages.

Or, face aux perspectives de changement global, il est plus que jamais nécessaire de préserver toute la diversité génétique des populations sauvages de plantes, pour que l'espèce trouve dans cette diversité les ressources pour s'adapter.

Le label « Vraies messicoles » garantit que les graines d'origine ont été récoltées localement dans des populations sauvages de la région affichée sur le produit. Elles ont été produites de façon à limiter le processus de sélection et ainsi à préserver au mieux la diversité génétique.

Pour en savoir plus : [www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles](http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles)

### EN SAVOIR PLUS

- Gadoum S. & Roux-Fouillet J.M., 2016 - *Plan national d'actions « France, terre de pollinisateurs »* ; OPIE – MEDDE. [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- Bonneville R. et al., 2015 - *Courrier de l'environnement* 65 : 95-110.
- Requier, F. et al., 2015 - *Ecological Applications*, 25, 881-890.
- Le plan national d'actions en faveur des plantes messicoles, et les actions régionales : [www.fcbn.fr/pna-messicoles](http://www.fcbn.fr/pna-messicoles)
- L'Observatoire des messicoles animé par Tela botanica : [www.tela-botanica.org/page:Observatoire\\_Des\\_Messicoles](http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles)
- Le réseau messicoles animé par SupAgro Montpellier – Institut de Florac : [www.messicoles.org](http://www.messicoles.org)



**LA RÉUNION**  
Pêche aux requins  
interdite - P. 10

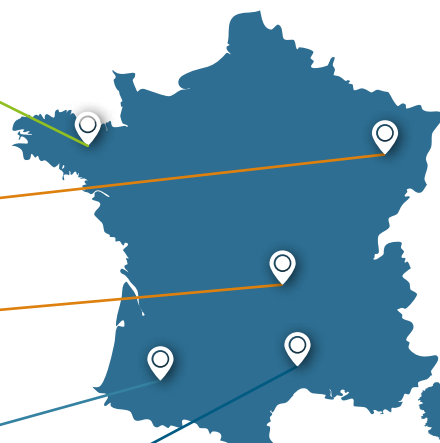
**CÔTES D'ARMOR**  
Un festival pour faire aimer  
la nature par tous - P. 48-49

**VOSGES**  
22 sites conventionnés  
pour l'escalade - P. 9

**CLERMONT-FERRAND**  
6<sup>e</sup> Assises Nationales  
de la Biodiversité - P. 21

**LANDES DE GASCOGNE**  
Fédérer autour d'une espèce : comment faire  
et quelles sont les limites ? - P. 46

**CÉVENNES**  
Quelle place pour la nature sauvage  
dans un parc habité ? - P. 27



## Réserves intégrales

### Les espaces de naturalité : préservation, reconnaissance, valorisation

Si la prise de conscience  
et l'attrait pour le sujet sont  
relativement récents, le retour  
du « sauvage » est un phénomène  
ancien autant qu'il est progressif  
et discret.

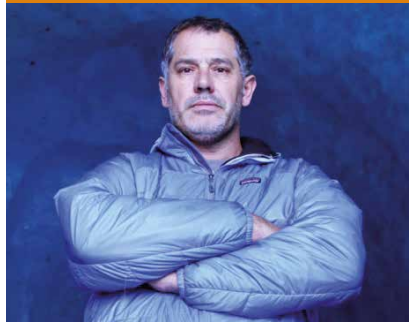
lire l'article p. 33



### Luc Jacquet

Le point de vue de Luc  
Jacquet sur **S'émerveiller,  
émerveiller**

lire l'article p. 18



## Méthodes techniques

### Le câble-mât : débarder sans abîmer

Souvent réservé aux exploitations  
dans des secteurs au relief  
difficile voire inaccessible,  
le câble-mât peut être également  
utilisé pour préserver les sols  
et les végétations.

lire l'article p. 44





# Terre Sauvage

EN AOÛT, TERRE SAUVAGE DÉDIE UN NUMÉRO ENTIER  
AUX PLUS BEAUX LIEUX DE NATURE DE FRANCE



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX LE 21 JUILLET